

# Essai sur les origines de l'Association Départementale des Officiers de Réserve et Officiers Anciens Combattants du Gard (1912-1927)



*Société des Officiers de réserve  
[Officiers dirigeants]  
Agence Rol (08/5/1910) (Gallica)*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

## SOMMAIRE

### 1/ Pourquoi l'association a été créée

- 1.1 Conséquences de la guerre de 1870-71.....page 2  
1.2 Les officiers de réserve et les officiers de l'armée territoriale en 1912 .....page 2  
1.3 Les unités de réserve et de territoriale ..... ;...page 3

### 2/ Un peu d'histoire sur l'A.D.O.R.A.C. du Gard

- 2.1 L'Association Amicale des Officiers et Assimilés de la Réserve et de l'Armée Territoriale Nîmes et du Gard (AAORAT)..... page 4  
2.2 Les Éclaireurs du Gard .....page 5  
2.3 Période de 1913 au début de la Guerre.....page 5

### 3/ La Grande Guerre (1914-1918)

- 3.1 In memoriam : les 20 officiers, membres de l'AAORAT du Gard, morts au champ d'honneur pendant cette Guerre.....page 7  
3.2 Les membres du Bureau de l'Association pendant la guerre.....page 14

### 4/ Après la Grande guerre

- 4.1 Activités de Jean-Louis Picheral.....page 17  
4.2 La participation et le rôle de l'A.A.O.R.A.T et de Jean-Louis Picheral dans la création de l'UNOR.....page 18  
4.3 L'AAORAT de 1922 à 1927.....page 26

### 5/ Annexes

- 5.1 États signalétiques des services et Biographies.....page 29  
5.2 Régiments et affectations des officiers de l'AAORAT du Gard (1914-1918) .....page 39  
5.3 Discours à la mémoire des officiers de l'AAORAT, Morts pour la France.....page 44  
5.4 Discours lors de la reconstitution de l'association.....page 50  
Conclusion.....page 53

# 1/ Pourquoi l'association a été créée :

## 1.1 Conséquences de la guerre de 1870-71

A l'issue de la guerre de 1870-1871 et devant la persistance d'une menace allemande, il apparaît nécessaire de réagir contre certaines erreurs, causes des désastres subis par la France, notamment :

- absence d'un organisme, équivalent du Grand État-major allemand, chargé de la préparation de la guerre et de la mise en condition de l'armée.
- absence également de grandes unités constituées en permanence dès le temps de paix, aptes à intervenir dans les plus brefs délais, à l'instar de celles existant en Allemagne.
- doctrine de la défense sur de « belles positions ».
- insuffisance ou inexistence de plans de mobilisation et de concentration.

Aussi les autorités compétentes s'efforcent-elles de :

- réorganiser le haut-commandement.
- créer des corps d'armée aptes à intervenir en tous temps, ainsi que les unités entrant dans leur composition.
- mettre en place, former, organiser une réserve et une armée territoriale
- réviser la doctrine de combat compte tenu des enseignements de la guerre de 1870.
- préparer des plans de mobilisation et concentration toujours adaptés aux circonstances.

Les lois de recrutement promulguées de 1871 à 1914 répondent au besoin de fournir au commandement les effectifs nécessaires à la défense du territoire.

Elles imposent le service militaire personnel à tous les Français, d'abord dans l'armée active, puis, successivement, dans sa réserve puis dans la réserve de l'armée territoriale.

La loi du 21 mars 1905 entraîne l'abandon du système du tirage au sort, afin que tous les hommes d'une même classe soient réellement soumis aux mêmes obligations de service actif d'une durée de deux ans.

Enfin, la loi du 7 août 1913 est votée pour réduire l'infériorité des effectifs français par rapport à ceux de l'armée allemande et **porte la durée du service actif de deux à trois ans** et le total des obligations militaires de vingt-cinq à vingt-huit ans.

## 1.2 Les officiers de réserve et les officiers de l'armée territoriale en 1912

- Les officiers de réserve sont d'anciens officiers d'active retraités ou démissionnaires, d'anciens sous-officiers encore astreints au service dans la réserve, d'anciens élèves des écoles, des engagés conditionnels et des officiers de la garde nationale mobile
- Les officiers de l'armée territoriale sont recrutés à partir d'anciens officiers d'active retraités ou démissionnaires, des officiers de réserve appelés par leur âge à passer dans l'armée territoriale et non maintenus dans le cadre des officiers de réserve, et d'anciens sous-officiers de l'armée active remplissant certaines conditions.

## Tenue des officiers en 1912 :



L'officier français portait la culotte garance à bande noire. Pour la vareuse beaucoup d'officiers portaient encore l'ancienne tunique noire à parement rouge et boutons dorés, ainsi que le képi rouge d'ancienne ordonnance, étant très attachés à ce symbole de l'armée française.

Toutefois au début du siècle, une nouvelle vareuse avait été conçue, dans un souci de discrétion.

La couleur était unie gris de fer bleuté, délaissant les parements rouges ainsi que les boutons dorés. Seuls demeurent les galons de manche et les numéros régimentaires brodés au col.

Quatre larges poches garnissent le devant, et une ceinture de drap se boutonne sur le ventre.

Une fente se trouve sur le flanc gauche, destinée au passage de la bélière du sabre, accrochée au ceinturon de cuir verni, porté sous la vareuse. Il existait aussi un képi de couleur unie gris de fer bleuté, assorti à la nouvelle vareuse.

### 1.3 Les unités de réserve et de territoriale :

La loi d'organisation générale de l'armée du 24 juillet 1873 prévoit l'utilisation des personnels « de la disponibilité et de la réserve » pour porter les unités des corps d'armée «*au complet de guerre* » ou pour fournir des «*hommes de remplacement* » destinés à combler les pertes et groupés à cet effet en détachements ou « formés en compagnies, bataillons, escadrons ou batteries, et même en régiments, si les besoins de la guerre le réclament ».

En ce qui concerne l'armée territoriale, la même loi prévoit l'utilisation des ressources en unités des diverses armes; ces unités sont formées sur le papier dès le temps de paix par les soins du service de recrutement, par subdivision de région pour l'infanterie, sur l'ensemble de la région pour les autres armes; en cas de mobilisation, les corps de l'armée territoriale peuvent être affectés à la défense des places fortes, des côtes et des points stratégiques, ainsi qu'aux postes et lignes d'étapes; mais ils peuvent aussi être formés en brigades, divisions et corps d'armée destinés à faire campagne.

## 2/ Un peu d'histoire sur l'A.D.O.R.A.C. du Gard...

Depuis la célébration du centenaire de l'ADORAC du Gard en novembre 2012, je souhaitais découvrir qui étaient les fondateurs et les raisons de cette création au début du siècle dernier.

Le cheminement pour obtenir des informations est relativement simple pour une association de création récente mais beaucoup plus délicat pour une "vieille" association. J'ai dû obtenir le numéro de cote d'origine à la Préfecture du Gard (cote 4M 312) pour avoir le dossier (période 1912-1927).

A noter, le nouveau numéro de cote pour avoir accès au dossier modifié en 1998 (cote : liasse 1300 W15).

Puis faire plusieurs visites aux Archives départementales du Gard, pour consulter des documents en salle de lecture, il est bien sûr, nécessaire de s'inscrire auparavant.

J'ai eu ainsi accès au dossier de notre association pour la période 1912-1927, notamment, la déclaration de la création en préfecture du 8/11/1912 (publication au J.O. du 27/11/1912).

Le nom de notre association lors de sa création en 1912 était le suivant :

**“Association Amicale des Officiers et Assimilés de la Réserve et de l’Armée Territoriale Nîmes et du Gard” (AAORAT).**

Les fondateurs avaient créé une autre association qui dépendait étroitement d’elle : **“Les Éclaireurs du Gard”**, Société de préparation et de Perfectionnement militaire pour les jeunes gens de 16 à 20 ans, la devise antique était : “Meditantur proelia ludo” que l’on peut traduire comme “Ils s’instruisent pour le jeu de guerre”, permettant l’obtention du brevet d’aptitude militaire (1<sup>ère</sup> section), la déclaration est faite en Préfecture du Gard, le 15 février 1913.

## **2.1 L’Association Amicale des Officiers et Assimilés de la Réserve et de l’Armée Territoriale Nîmes et du Gard**

Le Bureau provisoire était ainsi constitué, d’après les statuts du 21/10/1912 :

**Président : Jean (Denis Alfred) Louis Picheral** (il n’utilise pas ses autres prénoms Denis et Alfred) :



*Jean-Louis Picheral (Caricature dans Nîmes-journal en 1912)*

Né le 29 mai 1870 à Nîmes (Fils de Jean Picheral, négociant (Galeries nîmoises, couture et ameublement) et d’Henriette Sambuc), Lieutenant de réserve au 19<sup>°</sup> Régiment d’artillerie, il exerce la profession d’avocat, il est domicilié 4, rue Bourdaloue à Nîmes.

Picheral est d’une taille moyenne pour l’époque (1,68m). Voici la description que fait de lui un journaliste pamphlétaire de *“Nîmes*

*Journal”*, le 24/07/1907 : *“ Se prénomme Jean-Louis comme Hubbard s’intitule Gustave Adolphe. Ces prénoms de bretteur conviennent à cet impulsif dont les emballements sont aussi vifs que de courte durée. Il porte les moustaches à la gauloise et cambre militairement son torse d’officier de réserve.”... “ Avocat verveux et disert, Jean-Louis Picheral est enfin de temps en temps le leader du Petit Republicain du Midi et le régisseur général des conférences du Cercle Gambetta. Bref : « Rien te manque à sa gloire, Il manquait à... notre série de portraits”* Signé : Le lâche anonyme

**Secrétaire : Baumes, Auguste**, né le 17 janvier 1875, Lieutenant de réserve d’infanterie au 240<sup>°</sup> Régiment d’infanterie de Réserve, Secrétaire général des hôpitaux de Nîmes

**Trésorier : Accarias, Louis**, né le 25 octobre 1868 à Chatillon (Drome), Capitaine de réserve au 19<sup>°</sup> Régiment d’Artillerie, Notaire 6, rue St Thomas à Nîmes.

**Président d’honneur : le Général de division (du cadre de réserve) Jean Charles Albéric d’Entraigues** (Comte), domicilié 1, Place des Carmes à Nîmes.  
Commandeur de la Légion d’honneur (31 décembre 1907)

- Né le 27 avril 1843 - Salins-les-Bains (39)
- Décédé en mai 1929 - Nîmes (30), à l’âge de 86 ans
- Général de division
- Saint-Cyr : promotion "du Mexique" 1861-1863
- Il a publié *Souvenirs de guerre 1870-71* (1913). (CF. Biographie en annexe)

Le siège social provisoire était une salle réservée au grand Café, boulevard de l'Esplanade et l'entrée au 2, rue de la Couronne à Nîmes.

L'association obtient le 6 octobre 1913, une subvention de 150 Francs, (soit l'équivalent d'environ 114 € en 2016), du Conseil Général du Gard.

## **2.2 Les Éclaireurs du Gard**

Pour cette association, le Conseil d'Administration est le suivant :

**Président : Picheral, Jean-Louis**

**Secrétaire-Trésorier : Verdier Edmond**, Sous-lieutenant de réserve au 56° Régiment d'Artillerie finira sa carrière comme aviateur, Lieutenant-colonel de réserve le 25/12/1937).

**Membres du CA :**

**Ducros-Teulon, Josias**, Lieutenant de réserve au 117 ° Régiment Territorial d'Infanterie, représentant de commerce, 4 place de la Comédie à Nîmes.

**Brunel, Joseph**, Sous-lieutenant de réserve au 40° Régiment d'Infanterie, Avocat (Mort Pour la France, le 7 avril 1917, nous le reverrons plus loin)

**Docteur Reynaud, Maurice**, Aide-Major de réserve, Place de l'Écluse à Nîmes.

## **2.3 Période de 1913 au début de la Guerre :**

**La montée en puissance des 2 associations,**

- L'Association Amicale des Officiers et Assimilés de la Réserve et de l'Armée Territoriale Nîmes et du Gard va rassembler jusqu'à 112 officiers de réserve en 1914
- Pour les Éclaireurs du Gard : le but, c'est "*de donner aux jeunes gens âgés de 16 ans au moins et de 20 ans au plus, l'enseignement militaire et sportif nécessaire pour l'obtention du Brevet d'aptitude militaire (1ère section). Par exception spéciale, pourront être admis dans cette section de préparation, dès l'âge de 14 ans les fils ou frères des officiers de l'armée active, de la réserve ou de l'armée territoriale.*"

Cette société organise tous les dimanches "*les cours et exercices complémentaires propres à faciliter la préparation de bons éclaireurs, de bons agents de liaison, de bons gradés et éventuellement des élèves officiers de réserve (2e section). Ces cours et exercices complémentaires constituant la section de perfectionnement peuvent être également suivis, à titre gratuit, par des soldats, gradés et sous-officiers de réserve et de territoriale*".

(Statuts et règlement de la société)

**Programme d'étude :**

- 1/ Gymnastique
- 2/ Pratique du tir au fusil et revolver
- 3/ escrime à la baïonnette ou au sabre
- 4/ Topographie élémentaire et lecture de carte d'état-major
- 5/ marche, hygiène
- 6/ notions d'hippologie et des soins à donner aux chevaux

7/ notions d'éducation morale et civique et données générales sur l'organisation et la législation militaire

8/ éventuellement de l'équitation

### **La tenue des élèves :**

*“Les membres élèves sont invités à porter pour assister aux cours, exercices et réunions de la Société, un uniforme sportif arrêté par le Conseil d'Administration et de Direction et ainsi composé : Veste vareuse grise montante à col rabattu en laine, pantalon de laine gris, ceinture-tayolle bleue, bandes molletières bleues, béret alpin bleu, chaussures noires à lacets, cravate militaire bleue. Pour les exercices de gymnastique : espadrilles blanches. Pour les exercices à l'extérieur et le tourisme : sac musette cachou de modèle réglementaire et pèlerine bleue à capuchon du modèle alpin. Pour les exercices d'équitation : bandes molletières de cuir noir”*

### **Pour l'organisation des Éclaireurs du Gard :**

En dehors du bureau, il y a les instructeurs qui sont des officiers de réserve comme le Lieutenant Joseph Brunel et le Lieutenant Paul Sagnier.

Quelques mots du discours de J.L. Picheral lors de la cérémonie de réinhumation de Joseph Brunel, le 6 avril 1921 : *“ instructeur dévoué de notre Société de préparation militaire « les Eclaireurs du Gard », il était du nombre de ces enfants de la Patrie qu'une claire prescience guidait vers la préparation du jour de gloire qui devait fatalement arriver. Ne semble-il pas que ces privilégiés avaient dans la douceur de leur sourire et dans la clarté de leur regard comme un rayon de leur auréole future ?*

*Tel était Brunel, comme Paul Sagnier, aux jours d'été 1914, quand tous deux partirent ensemble avec le 240ème d'infanterie. Et tout de suite c'est l'heure des grands sacrifices pour ce vaillant régiment de réserve ! Brunel est grièvement blessé au combat d'Étain, le 25 août 1914, tandis que Sagnier mourait au Champ d'honneur de Warq.”*

Malheureusement, deux autres instructeurs et officiers de réserve sont également “morts pour la France”, il s'agit des Lieutenants Louis Daudet et Alphonse Cassant, nous les reverrons aussi plus loin.

Pendant cette courte période qui va précéder la guerre, elle étend son action sur tout le canton de Sommières et une cinquantaine de jeunes vont s'inscrire pour suivre cette préparation militaire

L'association obtient le 2 octobre 1913, une subvention de 50 Francs (soit l'équivalent d'environ 38 € en 2016) du Conseil Général du Gard.

## **3/ La Grande Guerre (1914-1918)**

En 1914, l'Association Amicale des Officiers et Assimilés de la Réserve et de l'Armée Territoriale Nîmes et du Gard rassemblait 112 membres.

L'association éditait un bulletin mensuel qui cessa de paraître le 2 août 1914, tous les officiers membres de l'association étant mobilisés, il faudra attendre la fin de la guerre et la reconstitution de l'AAORAT, le 6 février 1921 et il reparaitra alors avec une périodicité mensuelle fin mars 1921.

En 1914, 8 millions d'hommes entre 18 et 45 ans sont mobilisés soit 20 % de la population. Les officiers de réserve et de l'armée territoriale représentent environ 30.000 hommes. Selon son âge, chaque homme doit s'acquitter de ses obligations militaires, il passe par trois armées réglementaires différentes :

- **L'armée d'active** : composée des hommes âgés de 21 à 23 ans. La durée du service est de 3 ans.
  - **L'armée de réserve** : composée des hommes âgés de 24 à 33 ans.
  - **L'armée territoriale** : composée des hommes âgés de 34 à 39 ans.
- La réserve de l'armée territoriale** : composée des hommes âgés de 40 à 49 ans.

Le 1er août 1918, tous les régiments territoriaux existants sont officiellement dissous et les hommes dispersés parmi les régiments d'active et de réserve.

### **3.1 In memoriam : les 20 officiers, membres de l'AAORAT du Gard, morts au champ d'honneur pendant cette Guerre.**

“Gloire aux morts pour la Patrie” (extrait de l'annuaire de l'AAORAT de 1922)

**Tableau des Officiers fondateurs de l'Association des Officiers de Réserve du Gard qui ont été tués au Champ d'honneur pendant la Grande Guerre :**

Messieurs.

**BASTIDE, Rossel-Auguste**, Lieutenant de réserve au 3° Bataillons de Marche d'Infanterie Légère d'Afrique (BMILA) décédé des suites de ses blessures le 11 mai 1915 à Westlevey (Canal de l'Yser en Belgique), il avait 32 ans.

*Voici ce qu'écrivait le journal du 3° BMILA : “Le 9 mai, il doit participer à l'attaque du saillant allemand devant Pilkem, mais la violence du barrage ennemi fut telle que les troupes ne purent sortir des tranchées de départ, où les pertes furent considérables.*

*A partir du 11 mai, l'ennemi a été définitivement rejeté après de violents combats, à Het-Sas et à Steenstraëte, au delà du canal de l'Yser, et les deux fronts vont se stabiliser de part et d'autre sur chacune des rives du canal. A l'est du canal, devant la ferme Zvanoff, le saillant allemand a été réduit, mais la forte position de Pilkem n'a pu être prise.*

*Du 12 au 27 mai, avec des unités encore très réduites par les pertes incessantes et journalières, le bataillon continue l'occupation des tranchées de première ligne et les positions de deuxième ligne.*

*Le 28 mai, après un mois de combats et d'occupation des positions de la zone avant, il est relevé et va cantonner dans la région d'Eckock-Saint-Sixte.*

*Nos pertes au cours de cette période sont encore très lourdes. Les effets sont en loques, pour les hommes, le moral est toujours très élevé, car les hommes ont eu la satisfaction de tenir l'ennemi en échec dans toutes les circonstances où ils ont été en contact avec lui. :*

*Tués : lieutenants Battesti et Bastide, 3 sous-officiers, 26 hommes.*

*Blessés : officiers, capitaines Ardit et Bernard, Lieutenant Jacques, 8 sous-officiers et 128 hommes.”* Historique du 3° Bataillons de Marche d'Infanterie Légère d'Afrique (page 22) - Edition Lavauzelle (1920)

**BÉNÉZET, Marcel**, Lieutenant de réserve au 258° Régiment d'infanterie, décédé le 20 mars 1916 au Bois de Malancourt (Meuse), il avait 25 ans.

*Voici ce qu'écrit le journal du Régiment (page 18) : "C'est le 20 mars 1916, vers 7 heures du matin, que commença le bombardement excessivement violent par obus et torpilles de nos positions du bois et à l'est du bois. Les abris construits avec des rondins étaient insuffisamment résistants, et au bout de quelques heures, les tranchées étaient complètement bouleversées et démolies. De nombreux hommes étaient ensevelis dans leurs abris. Le Commandant de la 23e Compagnie (Lieutenant Benezet) est enseveli dans son abri, et est tué. Les avions allemands, qui survolent seuls nos lignes sur le bois, règlent le tir sans être gênés, et l'absence de feuilles aux arbres facilite leur travail de réglage."*  
(Imprimerie Rullière Frères – Avignon – 1920)

**BERTRAND, César-Marcel**, Sous-Lieutenant de réserve au 81° Régiment d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures à St Julien le 27 octobre 1914, il avait 26 ans.

**BLACHE, Georges**, Sous-Lieutenant de réserve au 58° Régiment d'Infanterie décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital de Bar le Duc, le 23 septembre 1914, il avait 26 ans.

**BONNIOL, Ferdinand-Jules**, Sous-Lieutenant de réserve au 255° Régiment d'Infanterie disparu le 7 avril 1915 au Bois de Lamorville, il avait 33 ans.

Citation à l'ordre du Corps d'Armée N° 73 du 3 mai 1915 : *"Blessé très grièvement alors qu'à la tête de sa Compagnie, il venait d'enlever brillamment une tranchée à l'ennemi"*

*Voici ce qu'écrit le Journal du 255° RI : "Le 7 avril, le 5e bataillon, superbement entraîné par le commandant Campestre, se portait à l'attaque du bois de Lamorville et pénétrait dans les lignes allemandes. Raconter en détail les actes d'héroïsme multiples qui illustrèrent cette journée fameuse déborderait le cadre étroit de cette courte étude. Qu'il nous suffise d'enregistrer la citation collective dont fut l'objet le 5e bataillon ; elle exprime, dans sa concision, tout ce qu'au cours de l'action nos poilus dépensèrent de courage, d'audace, d'unanime vaillance : « Le 5e bataillon du 255e régiment d'infanterie, énergiquement commandé, a marché le 7 avril, sous un feu violent, à l'attaque d'une lisière de bois fortement organisée, avec un courage, un dévouement, un esprit de sacrifice tout à fait exemplaires. S'est maintenu jusqu'à la dernière extrémité sur la position conquise. Obligé de se replier devant l'arrivée de forces nombreuses, a rejoint avec calme et discipline son front de départ en ramenant les prisonniers qu'il avait faits. Le combat de Lamorville constitue le dernier fait d'armes important que le 255e accomplit dans le secteur de Lacroix" (Historique du 255° Régiment d'Infanterie, Henri Charles-Lavauzelle - 1920)*

**BRUNEL, Joseph**, Lieutenant de réserve au 118° Régiment d'Infanterie, disparu le 7 avril 1917 à Laffaux (Aisne), il avait 33 ans et était marié avec Isabelle de Neymet et il avait 3 enfants.

Chevalier de la Légion d'Honneur, citation à l'ordre de la division et à l'ordre général de l'armée: *"Excellent officier, a été mortellement blessé en se portant à l'assaut à la tête de sa compagnie."* - Sous-lieutenant au 40e R.I., grièvement blessé le 25/08/1914, nommé lieutenant au 118e R.I., repart au front en décembre 1915 malgré un bras gauche impotent.

*Voici ce qu'écrit le Journal du 118° RI : " A l'heure indiquée, les compagnies se portent en avant, franchissent la tranchée de l'Épieu et pénètrent dans l'îlot. Les vagues d'assaut se heurtent alors à un réseau intact et à des tranchées bétonnées, d'où partent de violentes rafales de mitrailleuses ; le barrage ennemi est terrible, notre progression est arrêtée. Le bataillon Eon à notre gauche n'a pas pu avancer. La préparation recommence, mais reste infructueuse. Animés du plus bel esprit de sacrifice, les hommes, dans un élan superbe, chargent à nouveau, mais en vain ; la position boche dans ces carrières solides et bien organisées est formidable. Toute avance est impossible, les pertes sont élevées ; à elle seule, la 3ème compagnie, qui a pu s'emparer de l'îlot, a perdu tous ses officiers, aspirants et 7 sous-officiers. Le lieutenant Son-Dumalais, de la 9ème, a été tué.*

*Dans cette affaire, nous avons perdu :*

- 6 officiers et 33 hommes de troupe tués ;*
- 12 officiers et 206 hommes de troupe (tués, blessés ou disparus).*

*Le régiment est relevé dans la nuit du 8 au 9 avril par le 24ème régiment d'infanterie coloniale et descend cantonner à Soissons.*

*Pour sa belle conduite à l'attaque du village de Laffaux, le 7 avril, le 24me bataillon est cité à l'ordre du XIème C.A. avec le motif suivant : Le 2ème bataillon du 118ème R.I., sous les ordres du commandant Tourlet, s'est porté d'un bel élan, le 7 avril, à l'assaut d'un village puissamment fortifié, a franchi par les brèches un fort réseau de fils de fer et s'est trouvé au contact immédiat de l'ennemi, avec lequel il a engagé un combat corps à corps. Pris de flanc par les tirs de mitrailleuses, est resté sur le terrain conquis, malgré la perte de la moitié de deux de ses unités et une grande partie de ses cadres.*

*Signé : Général de Maud'huy".*

*Voici des extraits du discours de J-Louis Picheral lors de la cérémonie de réinhumation du Lieutenant Joseph Brunel, le 6 avril 1921 (CF. Annexes) : " Après cette grave blessure notre vaillant ami rentra chez lui pour recevoir pendant une longue convalescence les soins de cette admirable épouse, fille de soldat, qui sut si bien se conduire en femme de soldat et qui dresse aujourd'hui son jeune fils dans le souvenir paternel avec la noble fierté d'une mère de soldat.*

*À peine guéri, Brunel se consacrait au dépôt du 40ème au dressage et à l'instruction des jeunes classes qui devaient venir alimenter le front de combat. Puis en 1917, vient le jour du second et terrible déchirement.*

*Le sort qui le rendit aux siens serait-il encore miséricordieux ? ... et Mme Brunel accompagne son héros jusqu'à la prochaine gare, accomplissant ainsi dans le désordre de cette halle de permissionnaires et de soldats de renfort, la première étape du chemin de croix qu'elle devait parcourir peu de temps après.*

*C'est l'heure où la France entière espère la rupture du front et du fond des provinces, une nouvelle vague de renforts accourt pour rafraîchir et renforcer le flot glorieux qui depuis 1914 bat les retranchements allemands.*

*Encore un coup, semble-t-il, et nous allons déferler par-dessus la digue des tranchées ennemies et nous répandre en flot vainqueur sur cette terre envahie qu'il faut laver de la souillure ! Encore une vague, encore un assaut !, et ce fut ainsi jusqu'à l'heure écrite où, vainqueur enfin, le flux des bons français partis au front a pu refluer vers les provinces*

*natales laissant aux creux du terrain cette ligne de cercueils qui borde d'une frange noire la limite du relai de marée.*

*Le 7 avril 1917, le 118ème d'infanterie attaque Laffaux ; Brunel quitte le matin même son bataillon pour remplacer un Capitaine de compagnie au bataillon voisin. Il part en tête de ses nouveaux soldats qui le connaissent à peine, mais qui le devinent déjà. Il est frappé, il tombe, il se relève et combat jusqu'au dernier souffle dans le remous d'une attaque qui se brise, au milieu d'hommes qui ne sauront pas dire tout de suite s'il est mort ou disparu à l'heure où l'ennemi a repris le terrain de combat. Il a fallu de longues et pénibles recherches pour découvrir la vérité et c'est après plusieurs mois seulement qu'on a trouvé au cimetière de Margival celui que nous honorons aujourd'hui".*

Il sera inhumé dans le caveau familial au cimetière St Baudile (Nîmes).

**CASSANT, Alphonse**, Lieutenant de réserve au 52° Bataillon de Chasseurs à Pied (Alpins), décédé le 26 août 1914 à Clémentaine (Vosges), il avait 42 ans.

Voici les faits dans l'historique du bataillon (page 4) : *" Les chasseurs du 52<sup>e</sup> arrivent à la crête, ils la dépassent ; un feu d'enfer les attend. Les tirailleurs s'ouvrent, ils courent en avant, mais la mitraille terrible les couche ; les groupes s'arrêtent ; se protégeant avec leur sac, ils saisissent leurs outils. A notre droite, le 13<sup>e</sup> de ligne est arrêté ; à notre gauche, aussi le 46<sup>e</sup>. Longues, interminables, les heures passent. Nombreux sont les braves qui tombent ; le sous-lieutenant de Lestrac, atteint de multiples blessures, a le courage de revenir à travers la plaine battue vers le poste du capitaine Martin pour faire son rapport. Nos batteries, derrière nous, font rage ; un assaut va être tenté sur le village et quelques éléments avancés du bataillon s'élancent à la baïonnette...Superbe d'héroïsme, le sous-lieutenant Benoiton entraîne une section de la 3<sup>e</sup> compagnie. Debout dans l'ouragan de fer et de feu, il n'a pour toute arme qu'une canne. Mais les Allemands sont là, tout près, tapis dans les hautes tiges d'avoine, invisibles. Un feu effroyable décime ses hommes et les pertes sont grandes. On apprend que le lieutenant Cassant est tué, que le sergent Damance est tué d'autres, d'autres tombent. Un instant, la ligne flotte sous cette avalanche qui, en quelques minutes, terrasse les unités." Historique résumé du 52<sup>E</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins- Charles-Lavauzelle & Cie (1921).*

Citation pour le Lieutenant Cassant : *"Vaillant Officier, tombé glorieusement au champ d'honneur le 26 août 1914 dans l'accomplissement de son devoir militaire".*

Il sera promu Chevalier de la Légion d'Honneur (Arrêté 1/10/1918, JO 7/01/1920) et Croix de Guerre avec palme.

**DAUDET, Louis**, Sous-Lieutenant de réserve au 312° Régiment d'Infanterie, il sera gravement blessé à Deuxnouds et succombera des suites de ses blessures le 7 septembre 1914 à Sérancourt (Meuse), il allait avoir 26 ans.

Voici le récit des combats dans l'historique du 312° Régiment d'Infanterie :  
*"Bataille de la Marne. - Prise de contact. Combats de Deuxnouds (7 et 10 septembre 1914) Vers 13 heures, l'ennemi le sentant isolé, déborde son aile gauche par infiltration et installe une section de mitrailleuses qui le prend d'enfilade. Un peloton de renfort mis à la disposition du capitaine Dou, compagnie de gauche, ne parvient à déboucher à cause des mitrailleuses. L'ennemi prononce alors une forte contre-attaque sur tout le front. Le régiment résiste et répond par un feu rapide ; mais voyant les Allemands surgir à moins de 100 mètres de leur*

*gauche, les lignes se replient sur la crête immédiatement à l'ouest de Deuxnouds. Les tirs de l'artillerie ennemie sont extrêmement fournis et violents.*

*Par trois fois, la ligne se précipite en avant, trois fois, non soutenue, sans réserve, elle doit se reporter en arrière. Les pertes sont énormes, néanmoins l'on conserve la crête ouest de Deuxnouds, la surveillance y est organisée par le compagnie de réserve. Le régiment se retire sur les hauteurs sud-est en arrière de Deuxnouds fortement bombardé. On procède à la remise d'ordre dans les unités, et malheureusement personne ne répond à l'appel du chef de bataillon RIONDET, du capitaine HUMBOURG, des lieutenants CORNONNIER, JUGE, TALAYRACH, LIOTÉ, du sous-lieutenant DAUDET, des adjudants POTONNIER et MAZZI ; des sergents LION, VINCENT, BLANC, SANTORY ; des soldats BASSAU, SP ADONI, CAILLOL, AMIC, ANGELINI, AMALBERT, BRAJON, P AULET, BERTRAND, PERRIN, OLIVE, ARÈNE, FRANCESCHI, ADRIANI, GRAS, FAZINI, ROUIT. Ces 30 vaillants sont morts au champ d'honneur."*

Extrait du discours de J-Louis Picheral prononcé lors de la cérémonie de réinhumation du Lieutenant Daudet le 15 février 1921 (CF. Annexes) : *" Pieusement penché sur les restes du lieutenant Daudet. Chevalier de la Légion d'honneur, membre fondateur de notre Association, instructeur de nos élèves, je dois présenter maintenant à sa famille, si douloureusement éprouvée par une double perte, les condoléances de mes camarades survivants.*

*Ces parents ont offert quatre fils à la Patrie, la mort en a pris deux, et, si voisin par la parenté, ce troisième cercueil évoque le souvenir du cousin mort en même temps, dans la même bataille. A l'unité du deuil, répond l'unité des funérailles. Pitié maintenant pour ces deux familles, c'est le vœu que nous leur présentons respectueusement. Lieutenant Daudet, mon cher Camarade, si votre âme généreuse nous entend, recevez, au nom des survivants de notre Association, l'hommage de ceux qui, plus heureux que vous, ont, après la Marne, l'Yser, la Champagne, la Somme, Verdun et Monastir, connu enfin la Victoire".*

**FABRE, Emile**, Lieutenant de réserve au 40<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, décédé le 23 décembre 1914 au Bois de Forges (Meuse) (Il y a une erreur sur le lieu dans la fiche militaire). Il avait 34 ans.

Le récit des combats dans le journal du 40<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie : *" Attaque du bois de Forges (20-25 décembre 1914).- Une attaque doit être exécutée sur les positions ennemies entre la Meuse et Montfaucon : La 30<sup>e</sup>ème D.I. a pour objectif le Bois de Forges, les côtes 272 et 281. L'attaque a lieu pendant quatre jours consécutifs du 20 au 23 inclus. La division gagne du terrain sur les pentes au nord du ruisseau de Forges, où après avoir subi de fortes pertes, elle creuse des tranchées et s'organise. Elle repousse une violente contre-attaque allemande le 23. Le temps est très mauvais, il neige ; le ravitaillement est très difficile ; les hommes tiennent quand même. Le 24, le 40<sup>e</sup>ème relevé par le 55<sup>e</sup>ème va cantonner à Esnes et Montzéviller ; l'extrême fatigue du régiment rend la marche lente ; beaucoup d'hommes ont les pieds gelés. Pendant les quatre jours que le régiment reste dans ces cantonnements, les hommes nettoient les effets et les armes, ce qui n'avait pu être fait depuis le départ de Lahaymex."*



**DE JOYBERT (Baron), Antoine**, Capitaine de réserve au 226<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, décédé le 21 juin 1917 à Mont-sans-Nom commune de Prosnès (Marne), il avait 45 ans.

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre (palme et étoile), Médaille de Madagascar.

Texte du Journal de la Meurthe et des Vosges du 2 Août 1917 :

“Nous sommes heureux de pouvoir donner le texte de la seconde et fort belle citation méritée par notre concitoyen, le capitaine de Joybert : *« Le général commandant cite à l'ordre de l'armée, le lieutenant de Joybert (Antoine) de la 21<sup>e</sup> batterie du 226<sup>e</sup> régiment d'artillerie : Commandant d'unité parfait, toujours au feu au milieu de ses hommes. Tué à son poste le 21 juin 1917, pendant un barrage exécuté par son unité sous un violent bombardement, au moment où il se portait au secours d'un de ses chefs de pièce qui venait d'être blessé »*

Par décret du 11 juillet 1917, inséré au Journal officiel du 16, le Lieutenant de Joybert avait été promu au grade de Capitaine. Puissent ces deux distinctions suprêmes, si vaillamment menées, être un adoucissement à la douleur des siens.

LAURET Pierre-Albin (Impossible à retrouver dans les archives militaires que j'ai pu consulter)

LÉONA Marcel (Impossible à retrouver dans les archives militaires que j'ai pu consulter)

**MICHEL, Louis**, Sous-Lieutenant de réserve à la Télégraphie, décédé des suites de ses blessures le 16 novembre 1918 à l'Hospice d'Abbeville, il avait 36 ans.

PONGE Emile (Impossible à retrouver dans les archives militaires que j'ai pu consulter)

**NOUGUIER, Marcel**, Capitaine de réserve au 132<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à l'attaque de la Butte de Souain en Champagne le 27 septembre 1915. Il avait 34 ans.

*“27 septembre : À l'aile droite de la 253<sup>e</sup> brigade, le 132<sup>e</sup> RI avance sur la tranchée des Satyres, immédiatement à l'Est de la tranchée des Saxons. Il prend pied sur la Butte de Souain. Aucune brèche n'existe dans le réseau. Ne pouvant aller plus avant, il commence à creuser le sol à 150 mètres au sud de la position allemande, sous une véritable grêle de projectiles et, malgré plusieurs contre-attaques ennemies.*

*Quand le moment est venu d'intervenir, le 27 septembre, le 132<sup>e</sup>, avec sa vigueur habituelle enlève la butte de Souain et la tranchée du Satyre ; mais il est arrêté devant des fils de fer intacts. Néanmoins, il conserve sa position, repoussant toutes les contre-attaques, impassible sous un ouragan de mitraille. Sur cette position à partir du 28 septembre, au bois des Cuisines le 2 octobre, au sud du bois du Sabot le 5, au bois p. 15 et p. 16 du 7 au 13 octobre, il travaille à l'organisation de la ligne, il organise défensivement le terrain conquis ou progresse à la grenade pour en conquérir un*

nouveau.” Historique du 132° Régiment d’Infanterie.  
([https://fr.wikipedia.org/wiki/132e\\_r%C3%A9giment\\_d%27infanterie](https://fr.wikipedia.org/wiki/132e_r%C3%A9giment_d%27infanterie) )

Citation à titre posthume du Capitaine Nouguier : *“Mortellement frappé le 27 septembre au moment où, marchant en tête de sa compagnie, il atteignait le réseau de fil de fer allemand resté intact, et essayait malgré le feu intense de le faire couper à la cisaille”*

Chevalier de la Légion d’Honneur (JO 17/10/1919)

**ROGER, Léon-Marcel**, Lieutenant de réserve au 40° Régiment d’Infanterie, décédé le 28/08/1914 aux abords de Blainville sur l’Eau et de Mont en Lorraine. Il avait 32 ans.

Extrait du discours de J-Louis Picheral prononcé lors de la cérémonie de réinhumation, le 4 juillet 1921 (CF. Annexes) : *“ Nous étions à Blainville quelques amis du Lieutenant Roger et l’écho de la fusillade de Mont, qui coulait dans la nuit pure comme le fracas d’un ruisseau montagnard, mit en éveil tous ceux qui n’étaient pas encore engagés dans ce combat dont notre cher camarade fut une des premières victimes.*

*Marcel Roger, officier dévoué, remplissait les fonctions d’adjoint au chef de bataillon et, si mes souvenirs sont fidèles, il eut en cette qualité à faire disposer dans les vergers de Mont, les compagnies de ce bataillon, des deux côtés de la route qui était battue par de terribles mitrailleuses allemandes.*

*C’est là, Messieurs, dans l’inévitable désarroi d’un combat de nuit que notre ami a donné la mesure de son calme et de son dévouement. Investi de la confiance de son chef, il sut montrer ce qu’une claire intelligence et un grand cœur peuvent donner de résolution pratique même au début d’une guerre et à défaut d’expérience, ces officiers de complément qui sont pénétrés de la grandeur de la mission patriotique.*

*Actif, il se précipite de l’un à l’autre et, répondant à l’appel de son nom prononcé de l’autre côté de la route, il n’hésite pas à franchir d’un bond ce défilé redoutable pour mettre aucun retard dans l’exécution de son devoir. Sa haute taille, aussi bien que son mépris superbe du danger, ne lui permettaient pas ce défilement souvent efficace et que nous ne savions pas assez pratiquer à cette époque. Il est frappé, il tombe et avec lui la mitrailleuse allemande fauche définitivement les espérances qu’avaient fondées sur sa personne tous ceux qui dans la haute administration française, connaissaient déjà sa valeur.”*

**SAGNIER, Auguste-Louis-Paul**, ancien Officier d’active (admis à St Cyr le 25/190/1892), Sous-Lieutenant puis Lieutenant au 52° Régiment d’Infanterie le 24/02/1906) quitte le service actif le 22/03/1907, devient Lieutenant de réserve, le 26/04/1907. Devient Capitaine de réserve au 240° Régiment d’Infanterie. Il est tué à l’ennemi le 25 août 1914 à Saint-Maurice-sous-les-Côtes (Meuse).

Les faits dans l’historique du 240° Régiment d’Infanterie : *“ Le 25, à 2 heures, arrive l’ordre de continuer l’attaque. Un brouillard épais couvre toute la vallée de l’Orne, qu’il faut franchir à gué. Le mouvement commence à 3 h. 30. Malheureusement un bataillon perd sa direction ; l’autre, pris sous un feu très violent, engage le combat, oblige l’ennemi à lui céder la voie ferrée ; mais, n’étant pas soutenu, sa situation devient critique. La plupart des officiers et des gradés sont hors de combat ; les pertes sont énormes. Le Lt-Colonel ordonne de battre en retraite, retraite pénible qui s’effectue sous la protection de la section de mitrailleuses du lieutenant Varin d’Ainvelle qui tire jusqu’à épuisement complet de ses munitions. L’ennemi n’est plus qu’à 50 mètres. Les pièces sont alors démontées sous un feu infernal, jetées dans l’Orne et les quelques survivants se retirent avec leur officier, en emportant les culasses.*

*Pendant ce temps, le Lt-Colonel Grillot, qui avait fait le coup de feu lui-même, prenait le drapeau et, accompagné de sa garde et d'une section de réserve, rassemblait les divers éléments du régiment qu'il arrivait à conduire vers 12 h. à Braquis. Cette première prise de contact avec le Boche coûtait au régiment 5 officiers (dont 1 commandant) tués, 7 blessés et près de 900 sous-officiers et hommes tués, blessés ou disparus."*

### **Morts pour la patrie pendant qu'ils étaient mobilisés :**

BRAHY (Impossible à retrouver dans les archives militaires que j'ai pu consulter)

**CASAUBON, Marcel-Jacques**, Officier d'administration de 1<sup>ère</sup> classe affecté au 15<sup>o</sup> Corps, décédé le 2 juin 1916 à Nîmes, il avait 47 ans.

### **Mort des suites de blessure et maladie de guerre :**

**BOUZANQUET, Georges**, Officier d'administration de 3<sup>ème</sup> classe, affecté au 175<sup>o</sup> Régiment d'Infanterie, il reçoit une balle dans la tête le 24/11/1916 (Cote 1080 en Serbie) et de nouveau blessé par des éclats d'obus le 10/01/1917 à Monastir (à l'époque en Serbie, aujourd'hui Bitola en Macédoine), Il est réformé le 16 juin 1921, pour hépatite chronique-dysenterie amibienne et séquelles de la trépanation au pariétale gauche. Il décède des suites de ses blessures le 19 mars 1922 à Paris. Il avait 29 ans.

## **3.2 Les membres du Bureau de l'Association pendant la guerre**

Pendant la grande guerre les membres du bureau de l'AAORAT sont mobilisés et combattent contre l'Allemagne.

Je laisse à votre appréciation les états de services des membres fondateurs de l'association :

**Le Président, Picheral Jean-Louis**, il fait campagne du 2 août 1914 au 11 mars 1919 (CF. fiche militaire en annexe)

D'abord, affecté au 19<sup>o</sup> Régiment d'Artillerie (c'est l'artillerie divisionnaire de la 30e division d'infanterie). Il est à 44 ans, promu Capitaine de réserve le 22 juin 1914 et est maintenu dans ce régiment, blessé par des éclats d'obus le 5 mars 1916 à Chattaucourt (près de Verdun).

*"Bataille de Verdun : l'infanterie occupe les tranchées de la Cote du Poivre et du bois Navé. L'A.D. 30\* prend position sur l'ouvrage de Froideterre entre les redoutes M. F. 1 et M. F. 2. La relève a lieu par section, la première partie (nuit du 21 au 22) s'effectue sans incident notable, par contre la deuxième partie (nuit du 22 au 23) s'effectue péniblement en raison d'une préparation d'attaque exécutée par les allemands au moyen d'obus asphyxiants. Le bombardement commence le 22, à 20 heures, et se poursuit toute la nuit sans discontinuer.*

*Le 23, l'attaque boche se déclenche au petit jour, appuyée par un bombardement inouï d'obus de gros calibre, l'infanterie allemande arrive presque jusqu'aux batteries de Froideterre et occupe le village de Fleury.*

*La contre-attaque repousse l'ennemi qui s'est néanmoins emparé de l'ouvrage de Thiaumont qu'il conserve en fin de journée."* Historique du 19<sup>o</sup> Régiment d'Artillerie (Imprimerie La rapide – Nîmes)

\* A.D. 30 = l'artillerie divisionnaire de la 30e division d'infanterie, comprenait un seul régiment d'artillerie (19<sup>o</sup> RAC) avec 3 groupes de 3 batteries montées de 75 soit un total de 36 canons.

En 1916, le Capitaine Picheral subit le 23 juin, un commencement d'asphyxie par les gaz à Froideterre.

Après Verdun, le 19° RAC part pour le Front d'Orient en décembre 1916.

Picheral est évacué le 17/12/1916 et subit plusieurs interventions chirurgicales à l'Hôpital Militaire N°62 de Salonique puis il est en convalescence jusqu'en 25 janvier 1917.

Il retourne sur le front et est affecté le 14/10/1917, au 55<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne.

En 1917, il est décidé de regrouper en régiments homogènes tous les groupes et batteries différents qui constituent l'Artillerie Divisionnaire des Divisions de réserve, Territoriales ou des Divisions avec des nouvelles formations.

Le 1er avril 1917, la nouvelle organisation est officialisée dans toutes les divisions précitées dont l'artillerie de campagne appartient désormais à un seul régiment d'artillerie de campagne (comme les divisions d'active).

Les R.A.C. de la série 200 ont été créés dans le cadre de cette réorganisation.

Le Capitaine Picheral est affecté au 208° RAC du 28/08/1918 jusqu'au 11/03/1919.

Le 208° RAC est issu de la filiation entre les 8e et 208e régiments d'artillerie.

Le Capitaine Picheral est réaffecté au 55°RAC, le 11/06/1920 au titre des réserves.

Enfin, il est affecté le 30/09/1921 au 115° Régiment d'Artillerie au titre des réserves.

Promu Chevalier de la Légion d'honneur 1/10/1917

Chevalier de l'ordre national de l'Aigle Blanc (Serbie) 14/02/1917.

Croix de guerre belge en décembre 1918. (CF. Fiche militaire en annexe)

#### **Baumes Auguste, Secrétaire de l'AAORAT :**

Affecté au 113° Régiment d'Infanterie promu Capitaine de réserve le 3 octobre 1918 rang du 25/09/1918. Affecté le 28/11/1921 au 40° Régiment d'Infanterie.

#### **Accarias Louis, Trésorier de l'AAORAT :** Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 29/02/1919.

Promu Capitaine de Territoriale, le 22 juin 1914.

Le 2/08/1914 affecté au 19° Régiment d'artillerie jusqu'au 1/11/1916

Ensuite, affecté du 2/11 au 24/10/1917 au 7° Régiment d'artillerie à pied.

Affecté du 25 octobre au 15/11/1917 au 19° Régiment d'artillerie

A partir du 16/11/1917 affecté au 115° Régiment d'artillerie lourde.

Promu Chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1918.

#### **Paul Denis Picheral** est né le 5/08/1875 à Nîmes, c'est le frère cadet de Jean-Louis Picheral (Président AAORAT).

Domicilié au Château de Fontvert à Lourmarin (Vaucluse) - Classe 1895 - Recrutement de Nîmes sous le matricule n° 2188 - Service militaire à partir du 13 novembre 1893 au 11° Régiment de Dragons. Il est Affecté au 17° Régiment de dragons, au 11/07/1895, devient Maréchal des logis, le 2/11/1896, puis devient Aspirant de réserve (décret du 26/12/1898).

Il est promu Lieutenant de réserve au 19° Régiment de Dragons (décret du 14/08/1908)

Brevet de pilote militaire n° 812 obtenu à l'école d'aviation militaire de Chartres, le 16 avril 1915.

Pilote de l'escadrille MF 55 du 4 mai au 7 septembre 1915 - Nommé Capitaine, le 15 juillet 1915.

En mission du 20 au 25 août 1915 - Pilote de la RGAe du 7 au 11 septembre 1915 - Commandant du 10ème escadron du 6ème régiment de chasseurs à cheval (5ème armée) du 11 septembre 1915 au 28 février 1916 - Affecté à la division Maurice Farman du RGAe, le 28 février 1916 puis au GDE du Plessis-Belleville, le 29 février 1916 - Commandant de l'escadrille 394 (future 466) du

Bourget du 2 octobre 1916 au 15 juillet 1917 - Chevalier de la Légion d'Honneur, le 10 juillet 1917  
Il est nommé commandant l'escadrille V 486 / LET 486 de Marseille (13) du 18 août 1917 au 26 mars 1919 - En mission du 3 au 12 décembre 1917 - En mission du 13 au 15 janvier 1918 - En mission du 17 au 20 mars 1917 - En mission du 9 au 12 juin 1918 - En mission à Paris du 9 au 11 août 1918 - En mission au Parc 401 du 9 au 14 octobre 1918 - Evacué pour une grippe espagnole sur Marseille du 24 octobre au 9 novembre 1918 - Convalescence d'un mois jusqu'au 27 novembre 1918 - En mission du 31 janvier au 5 février 1919 - Affecté au 1er groupe d'aviation de Dijon pour démobilisation, le 26 mars 1919 - Nommé Chef d'escadrons de réserve au 6ème régiment de Chasseurs - Révoqué de son grade de Chef d'escadron de réserve, le 11 juin 1924 pour des raisons médicales (cf. fiche militaire en annexe).

### **Historique de l'escadrille 486 :**

Le Port de Marseille et le trafic maritime important qui en découle étant une cible de choix pour les U-Boot allemands, **le renforcement des patrouilles aériennes de protection navale s'impose durant l'été 1917**. Comme il semble difficile d'aménager un Centre d'Aviation Maritime (CAM) à partir du Poste de Combat du cap Janet, abritant 4 hydravions dépendant du CAM de Toulon, les autorités navales se tournent vers la création d'une escadrille terrestre.

**Le ministère de la Marine confie la création de l'unité au capitaine Paul Picheral**, vieux pilote âgé de 42 ans et riche propriétaire foncier de la région. Il reçoit son ordre de mission le 18 juillet 1917, et, après être allé se présenter aux autorités militaires à Toulon, se dirige sur Marseille pour prospecter un terrain pour son escadrille. Son choix se porte sur l'hippodrome du Parc Borély, situé en bord de Mer, et ayant précisément servi d'aérodrome lors des meetings aériens marseillais de la Belle Epoque. Sa proposition est acceptée par un télégramme du sous-secrétaire d'état à la marine daté du 24 juillet 1917.

Paul Picheral va superviser l'installation de ses hommes et du matériel. Il lui faut composer avec les autorités britanniques qui y stationnent un parc automobile, mais dont le commandant, en parfait gentleman, fait place aux avions sans difficulté après s'être vu proposer un autre terrain.

Picheral souligne qu'il "*serait nécessaire d'avoir un service de garde fourni par la garnison de Marseille étant donné les vols et déprédations commis par la population cosmopolite qui grouille littéralement dans les environs de la ville.*"

Les tribunes de l'hippodrome et quelques bâtiments près du parc reçoivent les ateliers et logements du personnel, tandis que les avions, des Voisin 8 type LBP (bombardement) ou LAP (armés d'un canon de 37 mm), tous équipés d'un moteur Peugeot, sont installés dans des hangars Bessonnaux montés sur place avec le concours de 200 prisonniers bulgares et 50 allemands.

Le seul problème d'infrastructure qu'aura à déplorer Picheral sera la mauvaise qualité de l'eau desservant le site, qui cause quelques coliques à son personnel – un problème résolu dans le mois par la pose de filtres par le service de santé aux armées.

## 4/ Après la Grande guerre :

### 4.1 Activités de Jean-Louis Picheral :

Il est insatiable, débordant d'activité, dès retour à Nîmes après la fournaise de la guerre, en plus de son métier d'avocat, il fonde et est élu Président de "**La Solidarité des Combattants de la Grande Guerre**" en 1919. Le siège social est situé 4, rue de la Servie à Nîmes.

Il crée ensuite une société coopérative d'alimentation partie intégrante de "**La Solidarité des Combattants de la Grande Guerre**", dont il est aussi le Président, Picheral invite tous ses camarades de souscrire à la création de la coopérative d'alimentation, qui est en si bonne voie et qui tient son assemblée générale, le 6 Novembre au siège social. Seuls les actionnaires de la coopérative peuvent assister à cette assemblée générale.

Les veuves de guerre et les orphelins de guerre représentés par leurs tuteurs pourront adhérer à la coopérative et "*ouvre également l'accès aux pères et mères des militaires morts pour la Patrie*". (Nîmes Soir du 6/11/1919)

#### **Demande que le 11 novembre soit une fête nationale**

Il espère que le 11 Novembre 1919 sera un jour férié ainsi qu'il convient en mémoire du dévouement de tous les combattants morts ou mutilés. Le Président de la Société, M Picheral télégraphie à Paris, 7 novembre 1919 pour faire poser la question au gouvernement et il écrit à Victor Gilotte, Préfet du Gard le même jour, pour le prier de s'intéresser à cette demande :

" *Monsieur le Préfet,*

**« Au nom de la Solidarité des Combattants, j'ai l'honneur de vous demander, si le 11 novembre 1919, sera jour férié. Tous les combattants ont le très vif désir de célébrer l'anniversaire de l'armistice et de la victoire. Si vous n'avez pas des instructions, nous vous prions de les demander d'urgence au Gouvernement par télégramme.**

***Dans le cas ou notre vœu ne serait pas pris en considération, nous demandons tout au moins que toutes les administrations publiques et privées, qui emploient un personnel nombreux et varié et qui ne peuvent pas interrompre totalement leur exploitation, doivent prendre leurs dispositions pour que les combattants soient remplacés ce jour-là par des non combattants, pour l'exécution strictement indispensable du service; au prochain tour de roulement les combattants, rendraient leur politesse aux non combattants. Cette observation vise notamment l'administration des postes et celle des chemins de fer, ainsi que tous les services dont l'activité ne peut pas être complètement interrompue.***

**« Il vous appartient, Monsieur le Préfet, d'agir auprès de ces administrations qui prendront certainement vos suggestions en meilleure considération.**

**« Mais nous pouvons espérer, que par une mesure plus générale, le gouvernement permettra à tous les combattants de célébrer ensemble l'anniversaire de leur victoire.**

**« Veuillez agréer, Monsieur le Préfet mes remerciements et les assurances de ma très haute considération.**

**Le Président, Jean-Louis Picheral" (Nîmes Soir le 8/11/1919)**

#### **Candidat aux élections municipales du 30/11/1919**

Il ne s'arrête pas en si bon chemin et décide de se présenter aux élections municipales de Nîmes sur la liste de l'Alliance Républicaine démocratique (Liste des Intérêts économiques), et va devoir donner sa démission des fonctions de Président de la Solidarité des Combattants pour respecter la neutralité politique de cette association et pour laisser une entière liberté d'appréciation à ses camarades de combat.

Comme l'écrit le Journal Nîmes Soir le 6/12/1919 "*Nous resterons cependant tous amis fidèles et unis comme au front pour réclamer tous ensemble : Place aux Combattants !* »

*Le Conseil d'administration de la Solidarité est convoqué pour mardi soir 9 décembre pour fixer la date de l'assemblée générale qui devra nommer le nouveau président."*

Il sera battu le 7 décembre au second tour du scrutin de liste, il rassemble sur son nom 3294 voix contre 4026 voix pour le futur maire. La liste radical-socialiste est élue avec une moyenne de 800 voix de majorité. C'est Josias Paut, radical, professeur de Lycée, qui va succéder à Elie Castan, le 10 décembre.

### **La reconstitution de l'AAORAT de Nîmes et du Gard est officialisée le 8 mai 1921**

CF. Annexe : Reconstitution de l'association et Hommage à nos Présidents d'Honneur. Discours prononcé le 8 mai 1921, au banquet annuel de l'Association.

## **4.2 La participation et le rôle de l'A.A.O.R.A.T et de Jean-Louis Picheral dans la création de l'UNOR:**

Les combattants de la Grande guerre et notamment les officiers de réserve désiraient que leurs actions et leurs sacrifices durant ce conflit fut reconnu officiellement par les autorités militaires et le parlement.

Dans le cadre des réformes nécessaires à la réorganisation des forces armées, il était prévu de créer un véritable statut des officiers de complément. Afin d'avoir plus de poids et d'influencer favorablement le gouvernement et les parlementaires, les dirigeants des associations d'officiers de réserve se rendirent rapidement compte de l'obligation pour ces dernières de fusionner au sein d'une seule fédération.

En 1921, Il existait deux fédérations d'associations d'officiers de complément :

- Fédération nationale des Associations d'officiers de complément de France
- Société des Officiers de complément de France

La Fédération nationale des Associations d'officiers de complément, venait d'être créée, présidé par le Général de Tournadre (Marseille), Jean-Louis Picheral en est le Secrétaire général. Le Parlement est saisi des lois organiques de réorganisation de l'armée et les associations d'officiers veulent obtenir un statut des officiers de complément, les pouvoirs publics l'ont promis depuis 45 ans.

**Cette fédération organise un Conseil Fédéral provisoire le 2 juillet 1921, à Montpellier**, le but d'abord, étudier toutes les questions qui intéressent les réserves dans les lois organiques soumises au Parlement pour la réorganisation de l'armée, mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires pour organiser au mois de novembre 1921 un Congrès général de toutes les associations d'officiers de complément de France.

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Allocution d'ouverture du Président ;
2. Compte-rendu du Secrétaire général ;
3. Organisation de la propagande de la Fédération et vote du budget extraordinaire ;
4. Organisation de l'Assemblée générale constitutive appelée à élire le Conseil fédéral définitif ; choix de la ville où siègera cette Assemblée générale, qui sera suivie d'un Congrès ;
5. Mise à l'étude des questions à inscrire au programme de ce Congrès : Statuts des officiers de complément. Lois organiques de reconstitution de l'armée en ce qui concerne les réserves. Ecoles d'instruction et Associations amicales. Revendications diverses à présenter aux Pouvoirs publics ;
6. Discussion et prise en considération des propositions relatives aux statuts additionnels à faire ratifier par l'Assemblée générale pour la mise au point définitive des statuts de la Fédération.

La Fédération nationale regroupe 32 Associations de toutes les régions de France, dont celles d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Bourges, Boulogne-sur-Mer, Cette (Sète), Châteauroux,

Carcassonne, Châlons-sur-Marne, Châlons-sur-Saône, Dijon, Fontainebleau, Montereau, Marseille, Montpellier, Nîmes, Perpignan, Rouen, Toulouse, Tarbes, Toulon, l'Union des officiers d'Artillerie du Gouvernement Militaire de Paris et l'Association d'Alger.  
Elle rassemble plus de 10.000 officiers de réserve.

Le 18 août, les deux fédérations se réunissent à Paris pour fusionner, Jean-Louis Picheral sera un des fondateurs de l'UNOR, il était Secrétaire Général de la Fédération nationale des Associations d'officiers de complément de France.

*“Un grand pas a été fait vers la fusion entre la **Société des Officiers de complément de France** et la **Fédération nationale des Associations d'officiers de complément de France**.*

*Deux commissions d'entente, désignées, par ces deux groupements, se réunissent à Paris, le 18 août, apportant, l'une et l'autre, les plus amicales et les plus favorables dispositions.*

*Du côté de la Société des Officiers de complément de France, étaient présents : MM. Hirschmann, officier d'administration (Paris), le capitaine Carville (Versailles), le capitaine-Baillehache (Le Havre), le commandant Maire (représenté) (Avesnes).*

*Pour la Fédération Nationale, étaient présents : MM. le général de Tournadre (Marseille), le **capitaine Picheral (Nîmes)**, le commandant Boulet (Rouen), le commandant Maxwell (représenté) (Bordeaux), le capitaine Gueroult (Rouen), le capitaine Lormier (Boulogne-sur-Mer), le lieutenant Delvois (Amiens).*

*La plupart des délégués ont émis le vœu pressant que le Congrès de Versailles du mois d'octobre soit renvoyé en novembre, ainsi que la réunion de la Fédération nationale qui devait avoir lieu à Amiens à la même date. Ce double renvoi permettrait d'ici là de réaliser effectivement une fusion totale devant donner à cette importante manifestation la portée décisive nécessaire au but qu'elle poursuit. Si la S.O.C.F. accepte ce double renvoi déjà accepté par la Fédération nationale, le futur congrès serait bien la réunion commune de tous les officiers de complément sans exception.”*

**La Voix du Combattant - S.R. du 25/09/1921**

Les événements vont s'accélérer, Le congrès d'Amiens prévu en novembre sera annulé et un congrès de fusion entre les deux fédérations est organisé à Versailles les 22 et 23 octobre.

Enfin, le **Congrès des Officiers de Complément, fondateur de l'UNOR (Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes), aura lieu à Versailles le 22 et 23 octobre 1921,**

Le Comité d'organisation du Congrès était ainsi composé : -

Président : M. Raymond Poincaré,

Vice-présidents : M. le général de Tournadre président, de la Société de Marseille et président de la Fédération Nationale des Associations d'Officiers de Complément ;

MM. de Brimont et Demont. vice-présidents de la Société des Officiers de Complément de France ; M. le Commandant Boulet, président de la Société de Rouen.

Secrétaires généraux : M. Jean Larmeroux secrétaire général de la S.O.C.F. : **M. le Capitaine Picheral, président de la Société du Gard**, secrétaire général de la Fédération Nationale

Samedi matin, les congressistes se sont divisés en quatre Commissions qui étudient respectivement les questions suivantes :

1° Commission : Statut des officiers.

2° Commission : Avancement, décorations, honorariat.

3° Commission : Retenue de 5%, réductions sur les voies ferrées ; pensions et Indemnités

4° Commission : Questions diverses

## **“ Les vœux**

*La séance plénière de l'après-midi est présidée dès à l'ouverture par M. le Général Tournadre qui prononce un remarquable discours dans lequel il fait remarquer toute l'importance prise pendant la guerre par les cadres de réserve.*

*Après l'enthousiasme soulevé par le discours du général, le Congrès souhaite la bienvenue à MM; Barbé, Henri Regnier et au prince Murat, délégués du Groupe parlementaire des officiers de réserve.*

*On passe ensuite à la lecture des vœux qui sont, pour la plupart, votés à l'unanimité.*

*Voici les deux motions les plus importantes :*

### **Première motion**

*Les officiers de complément :*

*Entendant continuer dans la Paix l'œuvre qu'ils ont accomplie pendant la guerre ;  
Soucieux d'apporter à la défense nationale une collaboration effective et permanente ;*

*Et dans ce double but, désireux d'être officiellement représentés et consultés ;*

*Demandent la création au ministère de la Guerre et de la Marine, d'un Organe consultatif permanent, composé d'officiers de complément de toutes armes et de tous services.*

*Cet organe devra donner son avis :*

*1° Sur le projet de loi concernant le statut des officiers de complément ;*

*2° Sur les règlements projetés concernant l'instruction et l'utilisation des réserves ;*

*3° Sur la préparation de la mobilisation Industrielle de la nation.*

*Enfin cet organe servira de liaison permanente pour toutes les questions entre le corps des officiers de l'armée active et le corps des officiers de complément. Cette liaison a fait défaut, jusqu'ici, en temps de paix. Elle est absolument indispensable dans l'intérêt de la défense nationale.*

### **Deuxième motion**

*Les officiers de complément,*

*Considérant que les articles 45 et 55 de la loi du 13 mars 1873 ont pris l'engagement de faire établir par une loi ultérieure, le statut légal des officiers de complément ;*

*Demandent que cet engagement soit tenu et que le sort des officiers de complément cesse d'être régi par des décrets successifs.*

*En conséquence, ils prient le Gouvernement de vouloir bien prendre l'initiative, d'une loi destinée à offrir aux officiers de complément les garanties qui leur manquent jusqu'ici.*

*Ils demandent à collaborer au projet de ladite loi par l'intermédiaire de l'Organe consultatif permanent faisant l'objet de leur première motion.*

### **Parmi les autres vœux, il convient de citer :**

*Suppression de la retenue de 5% effectuée au profit du Trésor sur les traitements des officiers de complément et remboursement à ceux-ci, les sommes ainsi retenues pendant la durée de leur mobilisation.*

*Création d'une carte de circulation sur les chemins de fer, délivrée moyennant un droit fixe de 10 francs et donnant droit aux réductions consenties aux officiers d'active, sur un parcours annuel maximum de 3.000 kilomètres.*

*Création d'une carte d'identité officielle, semblable à celle des officiers d'active ;*

*Révision du décret du 16 juin 1907, pour ménager la préséance des officiers de complément dans les cérémonies officielles.*

*Assimilation des officiers de complément aux officiers d'active dans les examens en vue de l'obtention des emplois administratifs.*

*Enfin, un long débat s'engage au sujet de la réintégration dans l'armée française des officiers alsaciens-lorrains ayant servi comme officiers dans l'armée allemande.*

*La majorité de l'assemblée se prononce pour leur exclusion. M. Chaignon fait remarquer fort judicieusement qu'il y eut bien des officiers alsaciens-lorrains qui, sous l'uniforme allemand, réussirent cependant à rendre de grands services à la France,*

*Le président de l'Association de Metz met avec un grand bon sens la question au point. Il est, du reste, l'objet d'une chaude et enthousiaste ovation.*

*Avant de terminer la séance, il est convenu que Metz serait le siège du prochain Congrès.*

### **La séance de clôture**

*Le dimanche matin, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, a eu lieu la séance plénière. Le capitaine Carville, président de la Société de Seine-et-Oise, commissaire général du Congrès, au nom des 750 camarades de son groupement et de 200 groupements représentés, salue les morts de la guerre et préconise l'union intime des 160.000 officiers de complément de France. Il donne lecture des motions adoptées la veille à l'unanimité, motions « uniquement inspirées par le souci de la défense nationale, qui doit être assurée par tous, avec le concours de tous ».*

*M. Barthou, ministre de la Guerre, voulant apporter aux officiers de complément la preuve de son entière sympathie, est venu en personne à Versailles assister aux opérations de clôture du Congrès.*

*Répondant au discours du Capitaine Carville, il déclare : "qu'il serait injuste de ne pas reconnaître les éminents services rendus pendant la guerre par les officiers de complément, et qu'il serait également injuste de méconnaître les services qu'ils peuvent rendre à la patrie pour la sauvegarde de la paix ».*

*Aux applaudissements de l'auditoire, le ministre déclare accepter, sans réserve, la constitution, rue Saint-Dominique, d'un organe consultatif des officiers de complément, promettant d'adopter un projet de loi qui permettra d'attribuer à ces officiers un plus grand nombre de croix pour réparer de flagrantes Injustices.*

*Comme président de l'Union Nationale des Officiers de complément, M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, tient à son tour à rappeler les éminents services rendus par les officiers de complément, qui, pendant la guerre, étaient dans la proportion de huit contre deux officiers de l'active, et qui ont remporté la victoire. « Depuis soixante-quinze ans, dit-il, ils attendent un statut ; il serait tout à l'honneur du Gouvernement actuel de le leur donner » Il insiste sur les services que ces officiers peuvent rendre dans la mobilisation industrielle, qui se trouvera désormais à point, alors qu'elle dut être hâtivement improvisée en 1914.*

*M. Poincaré remet ensuite au Capitaine Carville une médaille commémorative du Congrès, et rentra à Paris pour assister à une réunion du Conseil de l'ordre des avocats."*

*(Journal des Mutilés, réformés et blessés de guerre du 29/10/1921).*

*C'est Raymond Poincaré (ancien Président de la république et Capitaine honoraire de chasseurs à pied) qui sera élu Président et Jean-Louis Picheral sera élu comme un des Secrétaires généraux de l'UNOR.*

### **Conseil national les 24, 25 et 26 février 1922**

*L'Union Nationale des Officiers de Complément a tenu son congrès annuel les 24, 25 et 26 février. La première Journée se passa à Villacoublay, où les délégués reçurent le baptême de l'air.*

Le lendemain, le Conseil National de l'Union des Officiers de complément se réunit sous la présidence du Commandant Boitelle, de Lille, assisté du Général de Tournadre (Marseille), du Général de Wignacourt (Charleville), du Colonel Larcher (Nancy), du Commandant Picheral (Nîmes), et du Capitaine Carville (Versailles).

Il prononça l'admission de 14 Sociétés nouvelles, ce qui porte à plus de 60.000 le nombre des officiers de réserve représentés par l'Union Nationale.

Par acclamation, les délégués décident d'adresser à M. Poincaré, Président du Conseil, le télégramme suivant : « Les délégués mandatés par les 117 Associations de l'Union Nationale des Officiers de Complément, réunis à Paris en Conseil National le 25 février, adressent, à l'unanimité, à M. Poincaré, Président du Conseil, l'expression de leur profonde admiration, et se permettent de l'assurer de leur confiance la plus absolue et de leur concours le plus entier dans l'oeuvre qu'il poursuit si « fermement pour sauvegarder les légitimes intérêts de la France. »

M Raymond Poincaré étant empêché, par les hautes préoccupations de ses fonctions, d'assumer la présidence de l'Union, c'est M. André Lefèvre (1)\*, député, qui fut élu à l'unanimité président de l'Union Nationale des Officiers de Complément.

M. Charles Bertrand, député de la Seine, président de la Fédération Interalliée des Anciens Combattants, fut élu membre du Bureau de l'Union.

Le Commandant Rollin et le Capitaine Villé de Reims, sont chargés de l'organisation du Congrès qui doit avoir lieu, dans cette ville, le 21 juillet 1923.

La Journée de lundi fut consacrée aux réceptions officielles à l'Hôtel de Ville, à L'Elysée et au Quai d'Orsay. **Le Poilu de France 26/02/1922**

(1) André Lefèvre qui avait été ministre de la Guerre dans les cabinets d'Alexandre Millerand (1920). Il sera Président de l'UNOR de 1923 à 1929.



25/02/1922 : Les officiers de complément au tombeau du soldat inconnu

À la suite de la présentation des vœux du congrès national des officiers de complément à Versailles, les promesses de M Barthou, alors ministre de la guerre furent suivies d'effet.

L'Union Nationale des officiers de complément présidée par le Capitaine Raymond Poincaré, dont fait partie l'AAORAT de Nîmes et du Gard, obtient la **création d'une Commission consultative des officiers de réserve.**

M Maginot, nouveau ministre de la guerre et des pensions prenant un arrêté, le 10 mars 1922, mettant en place cette commission dans le but d'examiner le projet de statut en faveur des officiers de réserve. Cette commission comprenait :  
Un sous-chef d'Etat-major général de l'armée, président, du Chef de bureau des Écoles, du Chef du 1<sup>er</sup> bureau d'Etat-major de l'armée, Un officier supérieur du Cabinet du Ministre et 10 officiers de réserve (dont faisait partie Jean Louis Picheral).

## **L'UNOR fut déclarée officiellement le 23 mai 1922**

### **Le Congrès des officiers de complément à Verdun 15-17 juillet 1922**

*« Verdun, 15 juillet, les officiers de complément ont eu cette idée de réunir leur congrès non pas dans une ville agréable comme Cannes, Nice ou Biarritz, mais à Verdun où ils ont laissé un si grand nombre de leurs camarades. Il convient de les féliciter d'avoir uni le nom glorieux de Verdun à leur congrès de 1922 qui s'ouvre aujourd'hui et qui sera clôturé le 17 juillet et dont voici le programme : Aujourd'hui séances des Commissions, séance d'instruction sur le terrain des champs de bataille, remise d'une palme au cimetière du faubourg Pavé, banquet officiel, pèlerinages aux champs de bataille.*

#### **Les commissions**

*Le congrès national s'est ouvert ce matin réunissant au cercle militaire 137 associations. La première Commission, président M. Dumoutier de Rouen, a examiné le statut et l'instruction. La deuxième Commission, commandant Bruchon, de Lyon, a examiné les questions budgétaires ; la 3e Commission, président capitaine Picheral, de Nîmes, la mobilisation industrielle ; la 4e Commission, président commandant Pajot, de Lille, les questions diverses.*

#### *La première séance Verdun. 15 juillet.*

*Au début de la première séance, lecture a été donnée d'un télégramme du maréchal Lyautey, qui s'excuse de ne pouvoir présider cette première journée, à la suite d'une crise hépatique :  
« C'est un profond regret pour moi, écrit-il, de ne pouvoir me trouver au milieu de vous, ni vous apporter le témoignage de mon ardente adhésion pour votre noble Association, dont j'apprécie si hautement la valeur et l'efficacité. »*

*Le Congrès a décidé, à l'unanimité, d'adresser le télégramme suivant à M. Millerand :  
« Les officiers de complément, réunis en Congrès national à Verdun, félicitent le chef de l'Etat d'avoir échappé un lâche attentat dirigé contre lui, dans la journée d'hier. Devant les 400.000 qui ont barré la route à l'ennemi, les officiers de complément font le serment de poursuivre l'œuvre des morts pour assurer la sécurité de la France, la pleine efficacité de la victoire. Ils adressent au chef de l'Etat l'expression de leur respectueux attachement et de leur inaltérable dévouement à la patrie. »*

*Le télégramme suivant a été envoyé également à M. Maginot, ministre de la Guerre :  
« Les officiers de complément, réunis en Congrès national à Verdun, expriment au ministre de la Guerre, le glorieux blessé de Verdun, leur résolution de demeurer, avec leurs camarades de l'armée active, les vigilants gardiens des traditions de sacrifice et d'honneur qui, en ce lieu même, sauvèrent la patrie. »*

*Le Congrès a adressé ses félicitations, pour ses travaux, à la Commission consultative du Ministère, et a adopté de nombreux vœux importants, notamment sur l'instruction des officiers et la mobilisation industrielle.» (L'Éclair 16/07/1922)*

## Conseil national UNOR 26/02/1923

La Municipalité de Paris a reçu le 26 février 1923, à dix heures et demie, dans le Cabinet du Président du Conseil Municipal, l'Hôtel de Ville, une délégation de l'Union Nationale des officiers de complément, ayant sa tête M. André Lefèvre, ancien Ministre de la Guerre, Président de l'Union nationale.



**Les honneurs de la réception ont été faits par : M Louis Peuch, Président du Conseil Municipal ;** M. Roche, Directeur du Cabinet du Préfet de la Seine, remplaçant M. Juillard, Préfet de la Seine ; M. Moutardier, attaché à la Préfecture de police, représentant M. A.Naudin, Préfet de police; M. Godin, Vice-Président du Conseil Municipal ; M. Aucoc, Syndic du Conseil Municipal et de nombreux Conseillers municipaux et généraux.

La délégation comprenait : M. le Colonel Cabot Ward et M. le major Kipling, de l'armée américaine ; M. le Capitaine Dudley Taylor, de l'armée anglaise ; M. le Commandant Ezio Gioja, de l'armée italienne ; M. le Commandant Yourichitch, de l'armée serbe ; M. le Lieutenant Glod, de l'armée roumaine ; M. le Lieutenant Demetz, de l'armée belge ; M. le Colonel Yamagoutchi, de l'armée japonaise ;

M. le Général de Tournadre (Marseille) ; M. le Colonel de Courcy (Paris) ; M. le Commandant Bruchon (Lyon) ; M. le Commandant Boulet (Rouen) ; M. le Commandant Boittelle (Lille) ; **M. le Commandant Picheral (Nîmes)** et M. le Capitaine Carville (Versailles), VicePrésidents de l'Union Nationale des Officiers de complément ; M. le Capitaine Léonce Lefèvre (Courbevoie), Secrétaire général ; M. l'Officier d'administration principal Hirschmann (Paris), Trésorier général; M. le pharmacien principal Langrand, Directeur du « Bulletin de l'Union » ; M. le Lieutenant-colonel Engelhard (Belfort) ; M le Commandant Devin (Sedan); M. le Commandant Mouton (Saint-Mandé) ; M. le Commandant Garde (Bruxelles) : M. le Lieutenant-colonel Larlier (Nancy) ; M. le Capitaine Hitzemann (Bordeaux) ; M. le Capitaine Hanra (Brioy) ; M. le capitaine Baillebachc (Le Havre); M. le Capitaine de Bellevue (Saint-Malo) ; M. le capitaine Crou (Sens) ; M. le Commandant Rollin et M. le Lieutenant Villé (Reims) ; M. le Capitaine André Fleury (Hesdain) ; M. le Capitaine Louvet (Vincennes) ; M. le Médecin principal Lux : M. le Capitaine Ollier (Clermont-Ferrand) ; M. le Capitaine des Lyons de Feuchin (Abbeville); M. le LieutenantEvrard (Amiens) ; M. le Commandant Maire (Avesnes) t M. le Médecin Faucon (Montpellier) ; M. le Capitaine Lormier (Boulogne sur-Mer) ; M. le Capitaine Bugnet (Chinon); M. le général de Wignacourt (Charleville) ; M. le Capitaine Radel (Laval) ; M, le Capitaine Lauerjat (Le Mans) ; M. le Capitaine Emonnot (Montluçon ; M. le Lieutenant Barnicaud (Montauban) ; M. le Lieutenant Rouchon (Paris) ; M. le Lieutenant Le Merre (Versailles) ; M. le Capitaine Bruno (Sèvres) ; M. le Capitaine Gourmelon (Rambouillet); MM. les Capitaines Gueroult et de Peurelongue (Rouen); M. le Colonel Pique (Vitré) ; M. l'Intendant Marchai (Neuilly) ; M. l'Officier d'administration Imhoïi (Paris) ; M. le Médecin principal Brodier (Paris) ; M. la Capitaine Barré (Paris), etc., etc., membres du Conseil National de l'Union.



Les officiers de complément au tombeau du soldat inconnu

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

### Congrès UNOR à Reims 24/07/1923

*‘Les membres du congrès de l’Union des officiers de complément, après avoir assisté ce matin, à 9 heures, à la Cathédrale, au Temple protestant et à la Synagogue, à des offices religieux, célébrés à la mémoire des officiers de complément tombés au champ d’honneur pendant la guerre, sont allés inaugurer le nouveau stand de tir de Reims.*

*Ensuite, ils sont allés visiter des maisons de champagne et, à 11 heures, ils se trouvaient sur le quai de la gare pour recevoir M. A. Maginot, ministre de la guerre, qui venait présider la séance de clôture et le banquet.*

*Le train ministériel est arrivé à 10 h. 1/4.*

*M. Maginot était accompagné du général Lasson, chef de la maison militaire du président de la République. Il a été reçu sur le quai par le préfet de la Marne, M. Brissac ; M. Charles Roche, maire de Reims ; les membres de la municipalité ; les membres du bureau du congrès, etc. Dans la cour de la gare, les honneurs militaires ont été rendus au ministre par un bataillon du 106ème d’artillerie lourde, un bataillon du 42e régiment de malgaches et un peloton de gendarmerie mobile.*

*Le ministre est passé sur le front des troupes, puis est monté en automobile.*

*Sur le parcours de la gare à l’hôtel de ville provisoire, il a été vivement acclamé.*

*A l’hôtel de ville. Il a été reçu par la municipalité de Reims et les membres du congrès.*

*La musique du 106e régiment d’infanterie a exécuté la ‘Marseillaise’.*

Au vin d’honneur qui a été offert au ministre. M Charles Roche a prononcé un discours dans lequel, après avoir souhaité la bienvenue au ministre, en s’adressant aux officiers de complément, il a dit :

*« De même que vous avez été les admirables artisans de la guerre victorieuse, vous êtes tous, actuellement, les véritables artisans et les sublimes pionniers de la paix bienfaisante, et vous consacrez tous vos efforts à relever le plus rapidement possible les ruines accumulées sur nos régions dévastées. »*

Le ministre a répondu au maire de Reims en le remerciant du chaleureux accueil qui lui a été fait, ainsi qu’aux députés de la Meuse, département voisin, qui a également beaucoup souffert de la guerre.

Puis le ministre a levé son verre à l’union de tous les officiers de complément, à l’armée, à tous les anciens combattants, qui travaillent à sauvegarder la paix, de même qu’ils ont gagné la guerre.

Après cette réception, le ministre et les personnages de sa suite se sont rendus dans un hôtel de la ville où un banquet de 600 couverts a eu lieu, sous la présidence de M. Maginot entouré du préfet et du maire, et de M. André Lefèvre, ancien ministre, président du congrès, et de tous les congressistes.

### **Une lettre de M. Poincaré**

Reims, 23 juillet. Au banquet de l'Union des officiers de complément, des toasts ont été portés par M. Brisac, préfet de la Marne, par M. André Lefèvre, ancien ministre, président de l'Union nationale des officiers de complément, qui a salué le consul de Belgique représentant la noble et fidèle alliée.

M. Maginot, répondant aux orateurs, a présenté les excuses de M. Raymond Poincaré et a donné lecture d'une lettre dans laquelle le président du Conseil déclare :

« *J'aurais été très heureux de pouvoir passer quelques heures au milieu de vaillants Français.* »  
(L'Est Républicain 24/07/1923)

Lors de ces 3 congrès, Jean-Louis Picheral présenta des rapports très détaillés sur "La mobilisation économique"

### **Congrès d'Amiens du 26-27/07/1924**

Le maréchal Joffre préside le 4ème Congrès des Officiers de complément.

Le monument aux morts au cimetière militaire de Saint-Acheul à Amiens fut inauguré le 27 juillet 1924 à l'occasion du Congrès de l'Union nationale des officiers de réserve (inscription commémorative sur le monument).



(Réception à l'Hôtel de Ville.  
Au centre, le Maréchal Joffre  
et M. André Lefèvre)

### **4.3 L'AAORAT de 1922 à 1927**

**En 1922, l'AAORAT rassemblait 317 membres, le Capitaine de réserve J-Louis Picheral en est toujours le président.**

L'association avait 4 Présidents d'honneur :

- Le Général de division du Cadre de réserve d'Entraigues (CF. Biographie en annexe.)
- Le Général de division du Cadre de réserve Leblois Paul (CF. Biographie en annexe.)
- Général de division du Cadre de réserve Marchand Jean-Baptiste (CF. Biographie en annexe.)
- Le Général de Brigade Ducros, Commandant d'Armes.

Elle comptait dans ses rangs :

## 2 députés :

- Le Chef de Bataillon honoraire de Seynes Léonce (Léonce Jules Étienne de Seynes), né le 1er août 1859 - château de Calviac à Lasalle (Gard), Décédé le 2 mars 1930 à Salindres, Gard à l'âge de 70 ans. Officier d'infanterie. Lieutenant au 8ème Régiment d'Infanterie. Commandant de chasseurs alpins. Maire de Rousson (Gard), Député du Gard (1919-1924)
- Le Lieutenant de l'infanterie territoriale Magne Louis Marie Eugène, né le 13 novembre 1873 à Avignon et mort le 24 novembre 1950 à Nîmes. D'abord administrateur du journal L'Éclair de Montpellier, il est ensuite élu au conseil municipal de Nîmes et au conseil général du Gard. Après la Première Guerre mondiale, en 1919, il se présente aux élections législatives sur la liste d'Union nationale. Élu député, il s'inscrit au groupe des indépendants et à diverses commissions : il fera de nombreuses interventions en séance publique. Il se représente en 1924 mais n'est pas réélu. Dès lors, il quitte la vie politique.

## 2 Conseillers généraux :

- Le Général de division du cadre de réserve Marchand Jean-Baptiste (CF. Biographie en annexe.)
- Le Capitaine d'infanterie territoriale Méjan Louis

**Le Président de la Chambre de commerce de Nîmes** : Le Capitaine honoraire Teyssède Félix  
**Le Secrétaire général de la préfecture du Gard** : Le Lieutenant de territoriale Roux Paul-Salvador, affecté au 173° RI.

## Elle rassemblait :

46 ingénieurs des mines d'Alès et la Grand Combe, Bessèges et Molières sur Cèze, 33 médecins et 7 avocats, 3 avoués, 3 notaires.

Ainsi que 12 chefs d'entreprise, notamment Richard-Ducros Adolphe Capitaine de réserve au 19° Régiment d'Artillerie et membre du Conseil d'administration de l'association et Président de la Section d'Alès.

Des directeurs des forges d'Alès et des fonderies à Tamaris les Alès,

Des financiers dont 6 banquiers (parmi eux, le Trésorier de l'association).

Et il y avait déjà, 3 contrôleurs des contributions directes.

Parmi les affectations recensées, il y avait, 9 aviateurs, 54 fantassins et 58 artilleurs.

Dans l'annuaire de 1922 figure aussi le nom du grand-père d'un membre de notre Conseil d'administration en 2016 et ancien président de l'ADORAC du Gard de 1991 à 1994 : Giran, Jean-François.



Giran, François, né le 12/12/1881 à Nîmes, Lieutenant de réserve affecté au 85° d'Artillerie, Propriétaire, 13, rue des Chassaintes à Nîmes (CF. sa fiche signalétique des services en annexe).

Jean-Louis Picheral, est toujours président de l'AAORAT est affecté comme Capitaine de réserve au 115° RAL, il est promu Chef d'Escadron de réserve en 1927, cette même année, il fait modifier le nom de l'association par déclaration en Préfecture le 18/09/1927, elle devient **Association Départementale des Officiers de réserve et Officiers Anciens Combattants du Gard (ADORAC)**.

**Publications de Jean Denis Alfred Louis Picheral :**

*“De Lagarde à Dieuze, étude sur les enseignements psychologiques du début de la Grande Guerre en Lorraine et sur les opérations de la 2e armée du XV<sup>e</sup> corps et de la 30e division, du 10 au 30 août 1914”* (Impr. de A. Chastanier -1923)

Rapport de J-Louis Picheral sur les *vœux présentés par la commission mobilisation économique et technique* de l'Union nationale des officiers de réserve (Congrès de Lille, 24 juillet 1926).

Communication de J-Louis Picheral : *Le Droit industriel*, au 5e congrès de chimie industrielle. (Groupe 6 organisation économique. Section 16 législation) (Impr. de A. Chastanier - 1925)

MM. Picheral et Ranc : *‘La Mobilisation économique et l'organisation industrielle et scientifique du pays’* (conférences).

Jean-Louis Picheral figure encore dans l'Annuaire National des Officiers de Réserve 1935-1936.

## 5/ ANNEXES

### 5.1 États signalétiques des services et biographies :

Pour la consultation des archives militaires, dans la cadre de la commémoration de la Grande Guerre 1914-1918, une dérogation générale du Gouvernement en date du 20 décembre 2012, puis une autorisation spéciale de la CNIL, ont permis de mettre en ligne les registres matricules militaires numérisés antérieurs à 1921 bien qu'ils puissent renfermer des informations personnelles d'ordre judiciaire ou de santé.

Pour les archives départementales du Gard : Il a été commencée en 2014 la numérisation des registres matricules des jeunes gens âgés de 20 ans entre les années 1887 et 1921 et ayant, pour la plupart, participé à la Première Guerre mondiale.

Sont actuellement consultables en ligne les registres matricules des classes 1887 à 1915 (ainsi qu'une partie de l'année 1916)

<http://archives.gard.fr/rechercher/les-archives-militaires/comment-les-consulter.html>

Un registre de 1889 et un autre de 1899, qui nécessitaient une restauration, n'ont pu être numérisés. Une deuxième campagne de numérisation comblera ces lacunes, complètera l'année 1916 et ajoutera les états signalétiques et des services des jeunes gens appartenant aux classes 1917 à 1921.

Les registres numérisés et consultables en ligne ne sont plus communicables sur papier en salle de lecture des archives départementales du Gard.

### Biographie du Général de division d'Entraigues



Jean-Charles-Albéric d'Entraigues

Né le 27 avril 1843 à Salins (Jura) d'un père lieutenant de vaisseau.

Engagé volontaire le 31 octobre 1861, il entre à l'École impériale spéciale militaire le 7 novembre (promotion du Mexique), il en sort le 1er octobre 1863 avec le grade de sous-lieutenant et classé 31e sur 250 élèves.

Affecté au 17e régiment d'infanterie, il suit les cours de l'École d'application d'État-major à partir du 1er janvier 1865, est affecté pour ordre au 47e régiment d'infanterie le 5 mai suivant, et nommé lieutenant au corps d'état-major le 5 janvier 1867, après deux ans de cours.

Comme stagiaire, il sert d'abord au 4e régiment de hussards (12 janvier 1867), puis au 17e régiment d'infanterie (11 janvier 1869), enfin au 5e régiment d'artillerie (6 janvier 1870), à Strasbourg, où il se trouve au moment de la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Le 18 juillet 1870, il est affecté à l'état-major de la division de cavalerie du 6e corps d'armée (maréchal Canrobert) ; mais, n'ayant pu suivre le maréchal Canrobert à Metz, cette division entre dans la composition du 12e corps. Il assiste donc à toutes les opérations de ce corps d'armée : Beaumont le 30 août, Bazeilles le 31 août et Sedan le 1er septembre. Fait prisonnier le 2 septembre, il doit subir les horreurs du « camp de la Misère » dans la presqu'île d'Yges ; puis il est dirigé sur l'Allemagne. Heureusement, il parvient, au péril de sa vie, à traverser les lignes

ennemies, le 14 septembre, et à rentrer en France.

Le 27 septembre, il est désigné pour faire partie de l'état-major de la 3e division d'infanterie du 15e corps d'armée. Le 15e corps prend part au combat d'Orléans (11 octobre), au combat de Vallières (7 novembre), à la bataille de Coulmiers (9 novembre), où le général Peytavin, suivi de son état-major, entre le premier dans le parc du château de la Renardière, que sa division avait l'ordre d'enlever.

C'est à la suite de cette bataille que le capitaine d'Entraigues reçoit la Croix de chevalier de la Légion d'honneur le 11 novembre 1870. Il n'a alors que neuf ans de service, mais son évvasion et sa courageuse attitude sur les champs de bataille justifient pleinement cette récompense. Dans le cours de cette nouvelle campagne, il est également nommé capitaine, à titre provisoire, le 31 octobre.

Passé avec le 15e corps à l'armée de l'Est (Bourbaki), il prend part, les 13, 14 et 15 janvier 1871, au combat de Sainte-Croix, à la prise de Montbéliard et aux combats autour d'Héricourt. Le 1er février, rejeté en Suisse après le combat de la Cluse, il rentre en France par Gex. Jusqu'à la fin de la campagne, il paie toujours le plus qu'il peut de sa personne. Le 19 février 1871, il est affecté à l'état-major du 25e corps d'armée (général Pourcet). Mis en disponibilité le 28 mars, par suite du licenciement de ce corps d'armée, il est confirmé le 28 avril dans son grade de capitaine à titre provisoire, rang du 15 septembre 1870.

Après la guerre, le 4 août 1871, il vient à l'état-major de la 9e division militaire puis, peu de temps après, le 28 août, à l'état-major de la 6e division de cavalerie, où la commission des grades le confirme dans son grade de capitaine, le 21 mars 1872. Du 27 janvier au 1er novembre 1873, il est détaché aux travaux de révision de la carte de France. Le 20 juin 1879, il est détaché comme aide de camp auprès du général inspecteur général du 2e arrondissement de cavalerie. Il est ensuite placé dans l'infanterie, par application de la loi du 20 mars 1880 sur le service d'état-major.

Affecté à l'état-major de la division d'Alger le 22 novembre 1880, il rejoint son nouveau poste dans les premiers jours de décembre. C'est en Algérie qu'il est promu au grade de chef de bataillon, par décret du 18 septembre 1881. Maintenu dans sa position, il ne revient en France qu'au mois de juin 1882 pour prendre le commandement d'un bataillon du 11e régiment d'infanterie à Montauban.

Le 2 mai 1884, il est employé au 1er bureau de l'état-major du ministre de la guerre (organisation et mobilisation générale de l'armée). Inscrit en 1887 au tableau pour l'avancement, après un séjour d'environ quatre ans au ministère de la Guerre, il est mis le 1er mai 1888 à la tête d'un bataillon du 143e régiment d'infanterie.

Le 12 septembre 1889, il est promu au grade de lieutenant-colonel et affecté au 122e régiment d'infanterie, régiment auquel il est maintenu comme colonel le 22 mars 1893. Deux ans plus tard, il est appelé aux fonctions de chef d'état-major du 9e corps d'armée, à Tours, où il reçoit la rosette d'officier de la Légion d'honneur le 22 mai 1896.

Promu au grade de général de brigade par décret du 11 juillet 1898, il est maintenu dans ses fonctions puis mis en disponibilité, sur sa demande, le 20 octobre 1898. Le 4 février 1899, il est désigné pour commander la 58e brigade d'infanterie à Marseille. Promu au grade de général de division le 11 juillet 1903, il est de nouveau mis en disponibilité jusqu'au 6 janvier 1904, date à laquelle il est mis à la tête de la 26e division d'infanterie à Clermont-Ferrand.

En disponibilité à partir du 12 mars 1907, sur sa demande, il est placé dans la section de réserve, par limite d'âge, le 27 avril 1908. Il est alors commandeur de la Légion d'honneur depuis le 31

décembre 1907.

Le général de division d'Entraigues est décédé le 24 février 1926 à Nîmes (Gard).

Il était commandeur de la Légion d'honneur, médaille commémorative de la guerre de 1870-1871, chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de la Conception de Villaviciosa (Portugal), commandeur de l'Ordre du Nicham Iftikar de Tunisie.

Il a publié *Souvenirs de guerre 1870-71* (1913).

### **Biographie du Général de division Marchand Jean-Baptiste**



Jean-Baptiste Marchand est né le 22 novembre 1863 à Thoissey, dans le département de l'Ain de Georges Marchand (menuisier né en 1834) et de Marie Duplessy (née en 1843).

Son père étant trop modeste pour lui offrir de longues études, il entre dès l'âge de 13 ans aux écritures chez un notaire. Engagé volontaire à 19 ans le 17 septembre 1883, à Toulon, comme simple soldat au 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine. Il rejoint l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent le 23 avril 1886. Il en sort sous-lieutenant le 18 décembre 1887 à seulement 24 ans et, après six mois au 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de Marine et devient officier de tirailleurs sénégalais. Il devait effectuer dès lors l'essentiel de sa carrière outre-mer, principalement en Afrique (Sénégal, Soudan français, Haut-Oubangui, etc.)

**Lieutenant en janvier 1890**, il participe aux opérations de la conquête du Soudan français sous les ordres du colonel Louis Archinard (prise de Segou et de Konakri) contre le sultan Ahmadou. Il est promu capitaine en décembre 1892 à 29 ans.

### **Mission Congo-Nil**

Le 22 juin 1896, il reçoit le commandement d'une mission d'exploration baptisée « Mission Congo-Nil ». Dans le contexte de la rivalité coloniale franco-britannique en Afrique, le rôle de cette "mission Marchand" est primordial. Il s'agit, en se portant les premiers sur le Nil depuis les territoires d'Afrique occidentale sous contrôle français, de contester l'hégémonie britannique sur le grand fleuve et d'implanter au sud de l'Égypte un nouveau protectorat français. Pour cette expédition aussi hasardeuse des points de vue sanitaire que militaire, logistique ou politique, Jean-Baptiste Marchand ne néglige aucun détail. Faisant preuve de grande autorité et de la plus grande minutie dans la préparation, il s'entoure d'officiers expérimentés, dont un certain lieutenant (puis capitaine) Charles Mangin, le futur général Mangin de la Grande Guerre.

Le 10 juillet 1898, la colonne arrive à Fachoda et renforce aussitôt les défenses de la place. Les choses se compliquent avec l'arrivée le 19 septembre 1898 des forces de Lord Kitchener. Celui-ci vient de remporter la victoire d'Omdurman et ne compte pas se voir contester le contrôle du Nil, de son delta jusqu'à ses sources. Après quelques négociations les Britanniques établissent un blocus autour de la place de Fachoda et la crise, de locale, devient très vite internationale. Les relations entre la France et le Royaume-Uni se tendent à un point qui fait craindre, l'espace d'un instant, qu'une guerre soit possible. Jean-Baptiste Marchand (nommé chef de bataillon entre-temps, le 1<sup>er</sup> octobre 1898) a toutes les peines du monde à communiquer avec Paris. En janvier 1899, un accord est finalement trouvé entre les deux puissances coloniales. La Mission Congo-Nil évacue Fachoda sur ordre. Elle a rempli sa mission mais ne pouvait tenir tête indéfiniment à une armée britannique beaucoup plus puissante. Pour éviter l'humiliation nationale, le gouvernement prétexte un mauvais état sanitaire de la troupe de Marchand, aussi ce dernier est ulcéré<sup>1,2</sup>.

Le 6 juillet 1899, le commandant Marchand est affecté au 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine. Il est désormais nanti d'une popularité nationale, qui semblait bien le promettre au plus bel avenir militaire. Le 5 janvier 1900, il est promu lieutenant-colonel, après seulement quinze mois passés

au grade de chef de bataillon. En septembre suivant, il partait pour la Chine avec le corps expéditionnaire français chargé, au sein d'une force internationale, de s'opposer à la révolte des Boxers. Il y sert jusqu'en avril 1902. De retour en France, il est nommé colonel le 1er octobre 1902 et prend la tête du 8e Régiment d'Infanterie Coloniale. Le 17 mai 1904, il donne sa démission de l'armée française à la suite notamment de l'affaire des fiches. Il est alors chef de corps du 4e R.I.C.

### Départ de l'armée

Sa carrière civile a nettement moins d'éclat que sa carrière coloniale. Il entre en journalisme et s'essaye à la politique, mais sans grand succès. **C'est pendant cet intermède qu'il épouse Raymonde de Serre de Saint-Roman et s'installe à Saint-Roman-de-Codières dans le Gard, où il est élu en 1913 conseiller général du canton de Sumène. Il le reste jusqu'en 1925.**

### Première Guerre mondiale

Il reprend l'uniforme avec le déclenchement de la Grande Guerre. En août 1914, comme colonel de réserve il est nommé adjoint au général gouverneur de Belfort. Le 8 septembre 1914, il prend le commandement de la 2e brigade coloniale. Il est blessé une première fois le 1er octobre 1914 par un éclat d'obus qui lui fracasse le tibia. Il revient au front un mois plus tard, incomplètement guéri. **Le 20 février 1915, il est promu général de brigade**, puis devient commandant par intérim de la 10e Division d'Infanterie Coloniale le 14 mai 1915. Malgré quelques parenthèses, il conserve ce poste jusqu'à la fin de la guerre. Le 25 septembre 1915, alors que ses troupes participent à la deuxième bataille de Champagne, il est très grièvement blessé au ventre par une balle de mitrailleuse. Mais il se rétablit et après une période de convalescence il retrouve sa division.

Il est une nouvelle fois blessé le 17 octobre 1916 dans la Somme par un éclat d'obus, mais refuse de se faire évacuer et conserve son commandement. **Le 4 avril 1917, il est nommé général de division du cadre des officiers de réserve**. On le trouve ensuite avec sa division sur le chemin des Dames, devant Verdun (secteur de Douaumont), sur le saillant de Saint-Mihiel (hiver et printemps 1918) puis devant Château-Thierry fin mai, où il interdit aux Allemands le passage de la Marne. Il combat sur cette position jusqu'au 27 juin 1918, puis il y revient après la guerre le 21 juin 1925 pour participer à l'inauguration du nouveau pont sur la Marne (il avait lui-même donné l'ordre de détruire le précédent).

Jean-Baptiste Marchand quitte l'armée définitivement le 4 avril 1919. Il meurt à Paris le 13 janvier 1934 et est inhumé à Thoissey le 13 avril 1934.

### Décorations :

Légion d'Honneur : Chevalier en 1892, Officier en 1898, Commandeur en 1913.

Le 2 octobre 1915 il est fait Grand officier de la Légion d'honneur.

Le 25 février 1921, il fut élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur avec comme parrain le général Mangin.

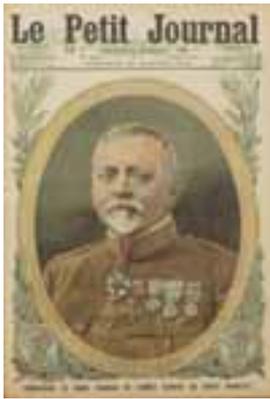
Ordre de l'Étoile noire du Dahomey : Officier en 1895.

Médaille Coloniale : Agrafes Congo, Soudan, et (en or) « De L'Atlantique à la Mer rouge ».

Ordre du Sceau de Salomon (Éthiopie) : Commandeur en 1899.

Ordre de Sainte Anne (Russie) : 2e classe en 1913

## Biographie du Général de division Leblois Paul



Paul Leblois (né à Strasbourg le 17 juillet 1857, mort à Paris au Val-de-Grâce le 28 août 1930)

Paul Leblois est né le 17 juillet 1857 à Strasbourg. Il est le fils du pasteur libéral Georges-Louis Leblois et le frère de l'avocat Louis Leblois, grande figure de l'affaire Dreyfus. Il est également le frère de Louise-Amélie Leblois, première française à obtenir en 1888 le grade de docteur ès-sciences à Paris. Carrière

Après une carrière dans les troupes coloniales, notamment en Indochine, il est promu au grade de général de brigade en 1909 et nommé au Conseil consultatif des colonies la même année. Commandant supérieur de la défense de Saïgon en 1910 et de la 5e brigade d'infanterie coloniale en 1913, il devient général de division inspecteur colonial en 1914.

Le général Leblois débute la guerre contre l'Allemagne en 1914 comme commandant de la 2e division d'infanterie coloniale. À Jamoigne en Belgique, elle arrête net l'avance allemande et participe aux combats victorieux de la Marne. Du 5 au 15 septembre 1914, la division Leblois remporte une série ininterrompue de succès : le 15, elle s'empare de Massiges et des hauteurs à l'est de Beauséjour. Le 26 septembre, les Allemands perdent 400 prisonniers et leur drapeau. Le général est cité à l'ordre de l'armée « *pour ses hautes qualités militaires, l'énergie, la bravoure qu'il n'a cessé de montrer dans l'exercice de son commandement* ». La division Leblois obtient des succès substantiels dans l'offensive de décembre 1914. Son chef est promu commandeur de la Légion d'honneur. Il est pourtant relevé de son commandement sans explication en janvier 1915 et reste en disponibilité pendant huit mois.

Il sert ensuite dans l'Armée d'Orient d'octobre 1915 à janvier 1917. Arrivé à Salonique à la tête d'un groupe de divisions, il se porte en avant de Demir-Kapou, mais la défaite serbe l'oblige à se replier et il ramène ses 36 000 hommes sans perte aucune par l'unique route du Vardar (cité à l'ordre de l'armée d'Orient). De décembre 1915 à début 1916, la division Leblois travaille à l'établissement du camp retranché de Salonique. En avril 1916, le général Leblois prend avec deux régiments la ville de Elorina, solidement occupée par les Bulgares. En octobre 1916, nommé commandant en chef de l'Armée française d'Orient (AFO), il emporte les lignes fortifiées de Kénali et ses troupes entrent dans Monastir. À l'occasion de la victoire de Monastir, le général reçoit du prince de Serbie la grande croix de l'aigle blanc avec glaives.

Remplacé à la tête de l'Armée d'Orient par le général Grossetti au début de 1917, il est nommé président du Comité consultatif de la défense des colonies en juillet 1917 et est appelé en février 1918 au haut-commandement des troupes françaises en Indochine.

Le général Leblois a été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur et décoré de la médaille militaire (1926).



Nom : **Accarias**  
 Prénoms : **Louis Charles Marie** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **392**  
 Classe de mobilisation : **1888**

**ÉTAT CIVIL.**  
 Né le **25 Octobre 1868** à **Chastillon**, canton  
 d' **id.**, département de **la Drome**, résidant  
 à **St Laurent la Penne**, canton de **Susson**, département  
 de **la Gard**, profession de **Écluseur**  
 fils de **François Marie** et de **Marie Anne** **Chastillon**, domiciliés  
 à **St Laurent la Penne**, canton de **Susson**, département de **la Gard**

**SIGNALEMENT.**  
 Cheveux **bruns**, sourcils **bruns**  
 yeux **châtain**, front **écarré**  
 nez **droit**, bouche **normale**  
 menton **droit**, visage **ovale**  
 Taille : 1 m. **64** cent. Taille rectifiée : 1 m. **64** cent.  
 MARQUES PARTICULIÈRES :

N° **33** de tirage dans le canton de **Susson**

Degré d'instruction : (générale (1).  
 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.  
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)  
**Engagé volontaire**  
 Compris dans la **3** partie de la liste du recrutement cantonal. ( **3** partie).

**Détail des Services (suite)**  
 Meximieux, allié de réserve le 1<sup>er</sup> juillet 1888  
 pour le dépôt de l'artillerie de C. le 6 Mars 1889. Exercice  
 à Mornas le 1<sup>er</sup> Mars 1890. Pour  
 radiation des captes et pension temp. de 10<sup>e</sup> d'oct. par la C. R.  
 de Nîmes du 15 Juin 1900 pour "Silbiac" biliaire avec pension  
 temporaire du 1<sup>er</sup> du 1<sup>er</sup>

Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914  
 au 27 février 1915

Département de la Cavalerie de la 1<sup>re</sup> Division d'Alger le  
 28 décembre 1914. F. C. du 12-1-1919. R. 24

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.  
 affecté au groupe C. 1<sup>er</sup> du 14<sup>e</sup> d'artillerie (D. R. M. du 17 Mars 1902)  
 pour un lieutenant au même corps, versé le 20 Mars 1902 au 6<sup>e</sup> août 1904  
 pour Capitaine le 22 Juin 1914

A accompli une période d'exercices dans l  
 du 1<sup>er</sup> au  
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 23 Mars 1908  
 Libéré du service militaire le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	10 domicile ou 11 résidence.
6 <sup>e</sup> juillet 1897	St Chaptes	1 <sup>er</sup> d'Espère	R
1 <sup>er</sup> Mars 1898	Nîmes	1 <sup>er</sup> d'Espère	R
1 <sup>er</sup> Mars 1900	Nîmes	1 <sup>er</sup> d'Espère	R
29 Mars 1910	Nîmes	Nîmes	R
	6 Rue St Thomas		

ÉPOQUE  
 la date à laquelle l'homme a été passé dans :  
 la réserve de l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale.

ÉPOQUE	DATE de la cessation de service militaire.
23 Mars 1894	23 Mars 1902
23 Mars 1902	23 Mars 1908
23 Mars 1908	23 Mars 1914

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1877.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 4<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.





4 Janvier 1923

# Giran

Nom : Giran  
Prénoms : François Alfred Surnom :

ÉTAT CIVIL.

Né le 12 Décembre 1881, à Nimes, canton de Nimes, département de Gard, résidant à Nimes, canton de Nimes, département de Gard, profession de Etudiant, fils de Jean Albert et de Mathilde Boissier, domiciliés à Nimes, canton de Nimes, département de Gard

N° 57 de tirage dans le canton de Nimes 3°

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)  
En 1907, Giran a fait des Services auxiliaires militaires pendant un an et demi de 1907 à 1908.  
Compris dans la 6° partie de la liste du recrutement cantonal (1° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Campagnes en Allemagne de 1914-1918 et 1939-1940.  
Balances et Citations.  
% du Rég. d'artillerie de 1914-1918.  
"Officier de très haute valeur".  
"Officier de haut poids et d'essieu".  
"Battu dans des circonstances difficiles".  
"au cours des opérations de la 2° quinzaine de Juin 1918".  
"à la 8° de la division".  
"qui lui ont été confies".  
"à la suite de ses talents".  
"lombardement en son sursis".  
"et toniques".

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active :

10 Octobre 1914 Arrivé au camp 21, 11, 11.  
Nommé Brigadier le 11 Juillet 1915 - Promu adjudant D. M. en 1916 par J. C. du 28. 11. 16.  
Passé au 114° Reg. Art. Lourde 5° Ab. 28 du 28. 11. 16. R. d. C. le 9-2-16. Parti aux armées le 12. 1. 1918.  
Passé au 1° R. A. P. le 1-3-1918.  
Nommé Lieutenant de Réserve à C. E. par D. M. en 17. 10. 1918.  
P. p. rang le 1° Novembre 1918.  
J. C. du 27. 10. 1918 - Passé au 83° R. A. L. le 2. 11. 1918. Note de J. C. 9: 325 du 9. 11. 1918.  
Affecté à la 7° B. de R. D. C. le 6 Juin 1918. D. M. du C. E. la 2° D. M. de la R. G. A. n° 3153.  
Nommé Lieutenant à titre définitif par décret du 24-6-1917. J. C. du 10-7-1918. Promu Lieutenant à 1° B. p. p. rang le 12 Octobre 1918. D. M. du 11 Octobre 1918.  
Affecté au 85 Régiment d'artillerie Lourde le 24 Septembre 1918. Passé au 182° R. A. L. le 4 Janvier 1923. Affecté au 194° R. A. L. par J. C. du 4. 2. 1923. J. C. du 12. 2. 1923.  
Nommé dans les cadres par D. M. du 9. 12. 1923.  
Le 2° Annexe de Subdivisions d'Algérie est daté au 12 Juin 1930.  
2 A. A. P.

SIGNALLEMENT.

Cheveux et, sourcils trait clair  
yeux bleus, front large  
nez fort, bouche moyenne  
menton rond, visage triangulaire  
Taille : 1 m. 72 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : { générale (1). 5  
militaire (2). 100 Exercé

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):

Dans l'armée active. (Régiment auxiliaire)  
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. (28° Reg. d'artillerie Lourde, 114° Régiment d'Artillerie Lourde)  
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date	Communes.	Subdivisions de région.	D'abordité R. résidence.
1 Août 1914	Nîmes, Bertrand, ou Nîmes		R
9-2-1920	Nîmes, avec des classes		R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
1914-1918	1918-1920	1920-1923	1923-1930	1930

(1) L' (2) P. (3) P. P.

Union du 4 décembre 1831.  
comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
diare.  
position du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

## **5.2 Régiments et affectations des officiers de l'AAORAT du Gard (1914-1918) :**

### **19ème Régiment d'Artillerie de Campagne**

Casernement en 1914 : Nîmes (9 batteries de 75) 15e Brigade d'Artillerie 30e division d'infanterie

1914 Offensive 2ème Armée : Lagarde (10 août) " l'affaire" de Lagarde (11 août) Lorraine : Serres, Crèvechamp, Damelevières (fin août)

Bataille de la Marne (5 au 13 sept.) : Trémont (forêt des Trois Fontaines), Mogeville, Andernay (7 sept), Revignysur-Ornain (sept.)

1915 Opérations d'Argonne : Bois de Malancourt (fév.)

1916 Bataille de Verdun : Thiaumont (juin)

1917 Armée d'Orient

1918 Attaque de septembre, secteur de Prespa

### **38ème Régiment d'Artillerie de Campagne**

Casernement en 1914 : Nîmes

15e Brigade d'Artillerie, artillerie du 15e Corps d'Armée

Composition : 4 groupes, 12 batteries de 75 (48 canons)

1914 Bataille de Lorraine (Août), Bataille de la Marne (Septembre)

1915 Bataille de l'Argonne (Juin-Juillet), Champagne (septembre) Butte du Mesnil (décembre)

1916 Butte du Mesnil jusqu'en mai puis la Bataille de Verdun jusqu'au 20 août.

1917 Secteur de Lorraine (octobre à décembre)

1918 Armée d'Orient

### **55ème Régiment d'Artillerie de Campagne**

Casernement en 1914 : Orange

15e Brigade d'Artillerie, artillerie de la 29e division d'infanterie Composition : 3 groupes, 9 batteries de 75 (36 canons)

**1914** Offensive 2ème Armée en Lorraine : Dieuze (août) Lorraine : Xermaménil (28 août), Lamath (août) bataille de la Woëvre et des Hauts-de-Meuse : Bois de Forges (oct.)

**1915** Offensives d'Argonne : Vauquois (fév.)

**1916** Bataille de Verdun : Bois de Malancourt, Mamelon d'Haucourt

**1918** Somme : Bois Sénécat, Hangard (avril) Plateau de Laffaux, la Vesle

## 40ème régiment d'infanterie

En 1914, ses casernements ou lieux de regroupement sont Nîmes,  
Alès, Uzès.

Il fait partie de la 59e brigade d'infanterie, 30e division d'infanterie, 15e corps d'armée.

Constitution en 1914 : 3 bataillons.

À la 30e division d'infanterie d'août 1914 à nov. 1918.

Pas de citations au régiment (citations à certaines compagnies et sections),

**1914** Anthelupt, Hudeviller, Lagarde (10 août), " l'affaire" de Lagarde (11 août) un bataillon détruit  
ferme de la Fourasse, Juvrecourt,

Coincourt (14/08), Marimont (16/08), Saint Médard (18/08), bois de la

Géline, Marsal, Arracourt, Serres, Crèvecamp, Damelevières (fin août)

Charmois, Réhainviller (30/08), Chaudefontaine

(01/09) Trémont (8/09), Trois Fontaines

(09/09),Anderney, bois de Cuisy (20-22/09), Malancourt (29/09), Récicourt,

bois des Forges Secteur de Saint Mihiel (nov.-déc.) : bois de

Chevoncourt, Le Malinbois, bois des Forges

**1915** ouest de Verdun (jan.-mai) : moulin de Rafecourt, bois en Hache (17/02), Mort Homme

Champagne (mai-août) : Ville-sur-Tourbe (le Calvaire et l'ouvrage Pruneau), Massiges, ferme  
Araja, Melzicourt, bois d'Hauzy Ferme d'Alger, croix de la Pompelle, ferme de l'Espérance (août-  
sept.) puis bois Sabot et butte de Souain (oct.)

**1916** secteur de Reims (nov.15-juin 16) : Bétheny, Reims, Le Linguet, fort de la Pompelle (mai),  
bois des Zouaves (juin)

Verdun (juin-août) : côte du Poivre, fond d'Heurias puis Aisne

(août-oct.) : secteur de Soissons, Saint-Waast, Ecury, Blanc Sablon (secteur de Craonnelle) : oct.-  
déc.

Réorganisation du régiment pour l'Orient à Toulouse

**1917** Embarquement pour Salonique du régiment à bord du

« Colbert » (13/01), le « Paul Lecat » (16/01) et « L'Amiral Magon ».

L'état-major, les 10ème, 11ème Cies et la 3ème C.M. régiment était à bord de "L'Amiral Magon"  
qui fut torpillé le 25/01/1917 par un sous-marin allemand. (200 disparus)

Salonique (fév.-mars) : ravin des Zouaves, Katerini puis Florina (mai), Salonique (juin)

Embarquement vers la Grèce (Le Pirée) le 9 juin sur les navires « Canada », « Duc d'Aumale », «  
Timgad ».Occupation d'Athènes (27/06) puis région de Monastir (fin 1917) : Dihovo, Posen, Le  
Gotha (nord de Dihovo)

**1918** Armée d'Orient : région de Monastir (jan.- sept.) : Dihovo, Posen, rù de Trnova, Le Gotha  
(nord de Dihovo)

Attaque de Macédoine (sept.-nov.) : Kazani, Cobourg, col de Gijaval, Korosista, Prilep

## 240ème Régiment d'Infanterie

En 1914, son casernement ou lieu de regroupement est Nîmes.

Il fait partie de la 149e brigade d'infanterie, 75e division d'infanterie, 15e région militaire.

À la 75e D.I. d'août 1914 à nov.1914 puis réserve du 15e CA, puis à la 30e D.I. de juin 1915 à déc. 1916. Composition : 39 officiers, 157 sous-officiers, 2038 hommes de troupes, 74 chevaux, 67 mulets.

Aucune citation du régiment

**1914** secteur de Verdun : Ambly-sur-Meuse (21/08), Bonzée, Ville-en-Woëvre, Saint-Maurice, bois de Herméville, combat de Boinville-en-Woëvre (25/08)

Un bataillon s'est égaré dans un brouillard intense à 5h du matin, le régiment ayant perdu le contact avec le régiment voisin et sous un violent bombardement ennemi, acculé au talus de la voie ferrée, la retraite fut décidée par le commandant du régiment.

Un mouvement de panique s'en suivit pour la traversée de l'Orne, toujours dans le brouillard, quelques officiers avaient mis « revolver au poing » pour arrêter les fuyards. (JMO)

Les pertes les 24 et 25 août furent de 58 tués, 518 blessés, 305 disparus

Les Épargnes (26/08), Louvemont (01/09), Haumont, Haudiomont, Neuville (06/09), Heippes, bataille de la Marne : Ippécourt, Souilly, Osches des mouvements de panique sont observés (JMO).

A la date du 10/09 le régiment ne compte plus qu'environ 1000 combattants

Pierrefitte-sur-Aire, Bouquemont (14/09), Sommedieu, Hattonchâtel (20/09), Les Paroches, Saint-Mihiel, (26-28/09), Rupt, bois de Malinbois, Menonville (09/10-1e nov.), Esnes (Déc.)

Plus de 1000 hommes de la territoriale intègrent le régiment, dans ce nombre se trouvent des pères de 6 enfants et beaucoup de d'hommes au-dessus de 40 ans (JMO)

**1915** Esnes, Haucourt (janv.-avril) puis Parois, La Cigalerie, bois de Cheppy

Champagne (juin) : Massiges puis bois d'Hauzy (juil.) puis secteur de Reims (août) : Verzenay, Les Marquises puis Souain, bois Sabot (oct.), butte de Souain, bois des Cuisines, tranchée de Lunel puis nord de Reims (nov.-déc.) : La Neuville, Les Cavaliers de Courcy, Le Linguet

**1916** nord de Reims (janv.-mai) : Les Cavaliers de Courcy, Le Linguet

Le 25 mars, un « exercice » d'émission de gaz est entrepris par le génie vers les lignes allemandes. Mais un « léger » retour des gaz à lieu sur les tranchées françaises, de nombreux soldats français sont intoxiqués.

Verdun (juin-août) : ferme de Thiaumont, bois triangulaire, Fleury, ouvrage de Calais puis Aisne (sept.-nov.) : Vassogne, bois Foulon, ouest du plateau de Vauclerc puis faubourg de Soissons (5e bat.) fin nov.

Le régiment passe réserve d'armée en décembre, et effectue des travaux divers avant d'être officiellement dissous le 1e janvier 1917. La majorité des soldats passe à la 133e division d'infanterie (32e, 102e, 107e, 321e, 401e RI et 107e, 116e Chasseurs) Les plus âgés (classes 1896 et antérieures) intègrent des régiments territoriaux.

# 117<sup>e</sup> Régiment d'infanterie territoriale

## Inscriptions sur l'emblème :

Verdun 1917

Le Matz 1918

Le **117<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale** est un régiment d'infanterie de l'armée de terre qui a participé à la Première Guerre mondiale.

Le Drapeau porte les inscriptions:

- Verdun 1917
- Le Matz 1918

## Historique des garnisons, combats et batailles du 117<sup>e</sup> R.I.T

- Le 117<sup>e</sup> R.I.T est en garnison à Nîmes.

## Première Guerre mondiale

Sous l'impulsion active du Commandant Provent, les opérations de mobilisation sont terminées le 6 août, le régiment, sous le commandement du LT-Colonel Moustardier embarque à Nîmes à destination de la frontière italienne.

Son effectif est alors de 41 officiers, 212 sous-officiers, 2956 hommes de troupe.

À son départ de Nîmes, le 117<sup>e</sup> est chaleureusement applaudi par la population, accourue sur son passage pour le saluer.

- Affectations :

À la 36<sup>e</sup> Division d'Infanterie d'août à novembre 1918. Le 117<sup>e</sup> R.I.T, appartient à la 15<sup>e</sup> région militaire.

- Etat-Major du Régiment août 1914-août 1918.

Commandant le régiment : Lieutenant-Colonel Moustardier.

Adjoint au chef de Corps : Capitaine Massot.

Officier porte-drapeau : Lieutenant Bassaget.

Officier chargé des détails : Lieutenant Fontecave.

Officier d'approvisionnement : Lieutenant Morot.

Médecin-Major de 1<sup>re</sup> classe : Rocheblave.

**Composition** : 3 bataillons (puis 2 en fév. 1917) : 41 officiers, 212 sous-officiers, 2956 hommes de troupe A la 96<sup>e</sup> DIT d'août 1914 à juin 1915 puis 2<sup>e</sup> corps d'armée. En août 1918 les différents bataillons sont affectés aux 4<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> DI 192<sup>e</sup> brigade d'infanterie territoriale (avec le 97<sup>e</sup> RIT)

**1914**, camp retranché de Nice (août-sept.), veille de la frontière Italienne, Saint-André 1800 hommes, des plus jeunes, quittent le 117<sup>e</sup> RIT pour combler les vides des régiment d'infanterie d'active après la bataille de la Marne. Le régiment est complété par des hommes

venant des dépôts de la 15e région militaire Marne (oct.-déc.) : secteur de Baconnes, Prosnes, Les Grandes Loges puis secteur de Prunay, ferme des Marquises

**1915**, secteur de Verdun (janv.-juin) : tranchée de Calonne, Mouilly, bois Haut, ravin de France, bois Loclond Bataille de la Somme (juil.-déc.) : secteur de Proyard, Dompierre-en-Santerre, Bemy, Chuignes (oct.-nov.)

180 soldats âgés (classes 1890 et antérieures) partent au 35e régiment territorial en novembre

**1916**, Lorraine (janv.-mars) : Sexey-au-forges, Belleville, Bois l'évêque, forêt de Mondon (travaux forestiers)

En février le 3e bataillon est dissous, et réparti dans les autres bataillons

Marne (avril) : Vandeuil, Breuil, Hourges (réfection des routes secteur de la 5e armée), puis manutention de munitions pour l'offensive du Chemin des Dames (avril-juil.) : Rosnay, camp de la Tuilerie, Maison Bleue, le Godât Secteur de Verdun : ravitaillement de munitions et vivre en première lignes durant l'offensive française d'août-sept. : Côte du Poivre, Côte du Talou, secteur de Mormont puis secteur d'Avocourt, cote 304, Mort-Homme (nov.-déc.)

**1917**, Verdun (janv.-fév.) : cote 304, Mort-Homme puis Oise (mars-mai) : Attichy, Cuise-Lamotte (réfection des routes, construction de nouvelles défenses), ferme des Loges, Condun (juin), carrières de Montigny, ravin des Bleuets, Ribécourt, cote 133, l'Ecouvillon, Mélicocq, moulin d'Auteuil (juil.), Walligny, La Ferté-Milon (juil. : assainissement des champs de bataille de la seconde bataille de la Marne), Fère-en-Tardenois (août),

**Le 15 Août 1918**, le 117e Régiment d'infanterie territoriale est supprimé en tant que régiment pour être transformé en deux bataillons de pionniers et un bataillon de mitrailleuses.

Les deux bataillons sont affectés aux 4e et 36° DI, comme bataillons de pionniers. La compagnie de mitrailleuses est affectée au 2e corps d'armée.

## **5.3 Discours à la mémoire des officiers de l'AAORAT, Morts pour la France**

### **Discours prononcé le 6 avril 1921 à la Cérémonie de réinhumation du Lieutenant Joseph Brunel, Chevalier de la Légion d'Honneur, au nom des Officiers de Réserve du Gard**

Le glorieux cortège des morts pour la Patrie continue d'égrener vers nous son douloureux chapelet et dans cet héroïque martyrologe, après Blache, Daudet, Beau, Carayon, Coudougnan, nous célébrons aujourd'hui la mémoire du lieutenant Joseph Brunel. Celui-ci encore est bien des nôtres et l'Association des Officiers de réserve du Gard, demande respectueusement sa place au rang de la famille. M. le Bâtonnier vous a dit quels étaient les regrets de la famille judiciaire. Nous venons après lui dire la tristesse et la fierté de la famille militaire de Brunel.

Membre fondateur de notre Association, instructeur dévoué de notre Société de préparation militaire « les Eclaireurs du Gard », il était du nombre de ces enfants de la Patrie qu'une claire prescience guidait vers la préparation du jour de gloire qui devait fatalement arriver. Ne semble-il pas que ces privilégiés avaient dans la douceur de leur sourire et dans la clarté de leur regard comme un rayon de leur auréole future ?

Tel était Brunel, comme Paul Sagnier, aux jours d'été 1914, quand tous deux partirent ensemble avec le 240<sup>ème</sup> d'infanterie. Et tout de suite c'est l'heure des grands sacrifices pour ce vaillant régiment de réserve ! Brunel est grièvement blessé au combat d'Etain, le 25 août 1914, tandis que Sagnier mourait au Champ d'honneur de Warq.

Après cette grave blessure notre vaillant ami rentra chez lui pour recevoir pendant une longue convalescence les soins de cette admirable épouse, fille de soldat, qui sut si bien se conduire en femme de soldat et qui dresse aujourd'hui son jeune fils dans le souvenir paternel avec la noble fierté d'une mère de soldat.

À peine guéri, Brunel se consacrait au dépôt du 40<sup>ème</sup> au dressage et à l'instruction des jeunes classes qui devaient venir alimenter le front de combat. Puis en 1917, vient le jour du second et terrible déchirement. Le sort qui le rendit aux siens serait-il encore miséricordieux ? ... et Mme Brunel accompagne son héros jusqu'à la prochaine gare, accomplissant ainsi dans le désordre de cette halle de permissionnaires et de soldats de renfort, la première étape du chemin de croix qu'elle devait parcourir peu de temps après.

C'est l'heure où la France entière espère la rupture du front et du fond des provinces, une nouvelle vague de renforts accourt pour rafraîchir et renforcer le flot glorieux qui depuis 1914 bat les retranchements allemands.

Encore un coup, semble-t-il, et nous allons déferler par-dessus la digue des tranchées ennemies et nous répandre en flot vainqueur sur cette terre envahie qu'il faut laver de la souillure ! Encore une vague, encore un assaut !..., et ce fut ainsi jusqu'à l'heure écrite où, vainqueur enfin, le flux des bons français partis au front a pu refluer vers les provinces natales laissant aux creux du terrain cette ligne de cercueils qui borde d'une frange noire la limite du relai de marée.

Le 7 avril 1917, le 118<sup>ème</sup> d'infanterie attaque Laffaux ; Brunel quitte le matin même son bataillon pour remplacer un Capitaine de compagnie au bataillon voisin. Il part en tête de ses nouveaux soldats qui le connaissent à peine, mais qui le devinent déjà. Il est frappé, il tombe, il se relève et combat jusqu'au dernier souffle dans le remous d'une attaque qui se brise, au milieu d'hommes qui ne sauront pas dire tout de suite s'il est mort ou disparu à l'heure où l'ennemi a repris le terrain

de combat. Il a fallu de longues et pénibles recherches pour découvrir la vérité et c'est après plusieurs mois seulement qu'on a trouvé au cimetière de Margival celui que nous honorons aujourd'hui.

Artisan de la victoire avant l'aube du jour, il n'a pas vu les premières lueurs de l'enivrante aurore ; mais il n'avait pas besoin de cette clarté celui qui avait dans sa conscience de chrétien, la lumière de la foi, dans son cerveau de patriote l'éclair de l'espérance, et dans son cœur d'avocat l'irradiation de la charité.

On nous le ramène aujourd'hui au tombeau paternel et après avoir salué la mère si douloureusement éprouvée qui va maintenant garder son soldat comme elle gardait autrefois son petit enfant, nous devons une fois encore méditer sur l'enseignement que nous ont donné tous ces morts glorieux.

Comment serons-nous dignes de Daudet, de Brunel, de Sagnier ?

Fiers de leur sacrifice nous devons aux mères, aux veuves, aux orphelins une pitié particulière et constante, nous devons à la France un dévouement unanime et sacré. Il ne faut pas que ces morts soient morts en vain et nous leur devons de continuer leur œuvre contre l'étranger et pour l'union de notre pays. Il ne faut pas que la nuit de l'oubli passe sur leur sépulcre et nous devons chaque jour leur être plus fidèles.

Après avoir présenté ses douloureuses condoléances à la famille si éprouvée par des deuils successifs, l'Association des Officiers de Réserve dépose sur la tombe du Lieutenant Joseph Brunel la modeste couronne de son souvenir, pour lui rendre gloire aux mâles accents du grand poète :

« Gloire à notre France éternelle  
« Gloire à ceux qui sont morts pour elle  
« Aux Martyrs ! Aux Vaillants ! Aux Forts !  
« A ceux qu'enflamme leur exemple  
« Qui veulent place dans le temple  
« Et qui mourront comme ils sont morts. »

Jean-Louis Picheral  
Président de l'AAORAT de Nîmes et du Gard

**A la mémoire de nos morts**  
**Discours prononcé le 15 Février 1921**  
**pour la cérémonie de réinhumation du Lieutenant Louis Daudet,**  
**Chevalier de la Légion d'honneur, mort pour la France**

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai jamais senti la responsabilité d'une mission comme à l'heure où m'incombe l'incomparable honneur de parler au nom de l'Association des Officiers de Réserve et de rendre hommage à ces héros qui reviennent de la terre sacrée du front de bataille pour reposer enfin dans la paix du tombeau familial. Il n'est pas d'honneur plus grand ni de plus lourde responsabilité. L'émotion qui m'étreint est extrême ; je ne puis oublier ce que mes yeux ont vu le 7 septembre 1914.

Ils ont fait preuve d'un dévouement égal au plus héroïque. Il est peut-être utile de dire pour l'honneur du passé, pour la justice du présent et pour l'enseignement de l'avenir.

Qu'étaient donc ces officiers de complément ?

Des enfants sont nés un jour en terre languedocienne ou provençale. Nourris pieusement de la substance des traditions familiales, ils ont grandi en se préparant à des professions diverses selon la diversité de leurs aptitudes et de leurs vocations ; ils ont été soldats pour obéir à la loi ; ils ont été officiers de réserve pour remplir la fonction qui convenait à leur qualité bourgeoise d'ingénieurs, d'avocats ou de professeurs. Existence normale, correcte et digne, sans éclat. Il ne savait pas qu'ils étaient prédestinés !!!

Mais la guerre éclate, à peine précédée de quelques conflits significatifs, et soudain, ces jeunes hommes, encore conscients de l'insuffisance de leur préparation technique, deviennent des chefs à qui des pères de famille sont confiés. Ces soldats de quelques mois, ces officiers de quelques semaines deviennent des guerriers, bientôt expérimentés. Ils relèvent les drapeaux trop lourds maintenant pour les seules mains meurtries des officiers de l'armée active si vite décimés. Ils gagnent la guerre et ramène à la patrie victorieuse ses deux filles séparées.

Quelle est donc la raison de ce mystère en apparence miraculeux ?

Quand, à l'armistice, j'ai eu la joie de traverser la Belgique libérée pour aller de Gand à Aix-la-Chapelle, un bourgmestre de village, qui nous saluait sur le seuil de sa maison de ville, flanqué de ses échevins, nous dit en son langage savoureux : "Si les français et les belges ont si bien su se ressaisir et reprendre la victoire, et s'ils ont triomphé, la main dans la main, c'est que chez vous, comme chez nous, chacun a retrouvé son grand-père."

C'est vrai, Messieurs, et cette familière explication de l'atavisme démontre pourquoi chez nous les classes moyennes et les professions libérales ont si brillamment révélé l'âme merveilleuse que dissimulait la modestie de leurs mœurs.

Tous ces ingénieurs, ces avocats, ces professeurs, ces agronomes, ces commerçants, ont apporté dans les affaires militaires les vertus patientes et méthodiques traditionnellement en usage dans les affaires du négoce, de l'industrie, de l'agriculture et du droit. Il s'est trouvé que l'ordre et la clarté d'esprit, l'habitude et le goût du travail, la finesse et la souplesse de l'intelligence étaient de véritables vertus militaires. Nos officiers de réserve ont d'abord acquis, grâce à ces qualités, la confiance et l'affection de leurs soldats, ils ont ensuite facilement assimilé les méthodes nouvelles d'une guerre scientifique et, si j'ose dire, industrielle.

Ce sera la grande gloire moderne de ces classes moyennes et de ces professions libérales qui retrouveraient facilement leurs anciens titres de noblesse patriotique depuis Jean Bart et Colbert

en passant par Lazare Carnot, Hoche, Marceau et tant d'autres, jusqu'à MM. Thiers et Gambetta. Comme disait le belge, nous avons retrouvé nos grands-pères et comme ces grands-pères avaient été des grands hommes, leurs-petits fils ont su se conduire en braves gens.

Quelques-uns, d'ailleurs, n'avaient pas été complètement surpris par la guerre et c'est le cas de Louis Daudet. Très dévoué aux œuvres de préparation militaire et d'éducation physique, Daudet était un des instructeurs de notre Société des Éclaireurs du Gard. Que de dimanches passés dans la compagnie de ces jeunes gens... Ils ne savaient pas, en prenant la devise antique « *Meditantur prælia ludo* », pour quels carnages ils s'exerçaient par les jeux physiques. Daudet était avec Brunel et Cassant de ceux qui dirigeaient cette éducation physique, en y apportant le pressentiment qu'ils s'instruisaient pour vaincre ou pour mourir. Les Éclaireurs du Gard sont morts en braves gens et font honorable escorte à leur instructeur dont la précoce sagesse avait pressenti l'épouvantable rafale qui allait ravager l'Europe.

C'est encore un enseignement à méditer dans le même esprit de recueillement, sans tristesse et de fermeté raisonnée.

Le destin seul que les anciens n'invoquaient jamais sans se voiler la face, sait ce qu'il faut penser de la stabilité de l'ordre économique et politique en Europe.

Si la patrie nous appelle un jour ou l'autre aux armes, nous accourons certes, encore, comme se sont élancés en 1914 ceux que nous célébrons aujourd'hui. Mais ce n'est pas à la bataille sanglante seulement que peut servir la préparation physique et l'éducation morale des Associations militaires patriotiques. C'est aussi dans l'ordre des transformations économiques et sociales que nous devons continuer à préparer des cadres.

Camarades des réserves de l'Armée nationale, remettez la main à la charrue comme Cincinnatus déposant son glaive que ce soit avec l'esprit de méthode et de volonté dont vous avez fait preuve pendant la guerre ! Il faut que votre préparation militaire s'adapte pour les luttes de la guerre économique qui paraît être la forme actuelle de la paix et qu'elle serve à la reconstruction sociale du monde nouveau en élaboration. La mission des classes moyennes et des professions libérales n'est certes pas finie, vous avez encore à servir, selon la grandeur idéale de ce verbe militaire.

Restez constamment les amis désintéressés de vos anciens soldats, pour remplir consciencieusement le rôle social qui vous incombe. C'est certainement ce qu'aurait fait Daudet avec cordialité charmante... Telles sont, Mesdames et Messieurs, les méditations que m'inspire la cérémonie d'aujourd'hui.

Pieusement penché sur les restes du lieutenant Daudet. Chevalier de la Légion d'honneur, membre fondateur de notre Association, instructeur de nos élèves, je dois présenter maintenant à sa famille, si douloureusement éprouvée par une double perte, les condoléances de mes camarades survivants.

Ces parents ont offert quatre fils à la Patrie, la mort en a pris deux, et, si voisin par la parenté, ce troisième cercueil évoque le souvenir du cousin mort en même temps, dans la même bataille. A l'unité du deuil, répond l'unité des funérailles. Pitié maintenant pour ces deux familles, c'est le vœu que nous leur présentons respectueusement.

Lieutenant Daudet, mon cher Camarade, si votre âme généreuse nous entend, recevez, au nom des survivants de notre Association, l'hommage de ceux qui, plus heureux que vous, ont, après la Marne, l'Yser, la Champagne, la Somme, Verdun et Monastir, connu enfin la Victoire.

Recevez l'accolade des légionnaires, plus fiers de leur insigne parce qu'il est maintenant le vôtre. Vous vivrez dans le souvenir de vos frères d'armes qui sont glorieux de votre gloire et reconnaissants de votre exemple !

Jean-Louis Picheral,  
Président de l'AAORAT de Nîmes et du Gard

**Discours prononcé le 4 Juillet 1921 à la mémoire du Lieutenant Marcel Roger,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
au nom de l'Association des Officiers de Réserve du Gard**

Mesdames, Messieurs,

Le 28 Août 1914, un combat de nuit éclatait aux abords de Blainville et de Mont en Lorraine et mettait momentanément en émoi les troupes qui avaient retraits dans un ordre parfait après la bataille de Dieuze Morhange et qui déjà se ressaisissaient de cet échec dont on a singulièrement exagéré la gravité. Déjà commençaient les combats de contre-offensive sur les rives de la Meurthe et de la Mortagne où le XV<sup>e</sup> Corps a montré que son courage intact et son expérience fraîchement acquise le rendraient digne de jouer, quelques jours plus tard, à la bataille de la Marne, le rôle précieux que le Général SARAIL a récemment mis en lumière.

Nous étions à Blainville quelques amis du Lieutenant Roger et l'écho de la fusillade de Mont, qui coulait dans la nuit pure comme le fracas d'un ruisseau montagnard, mit en éveil tous ceux qui n'étaient pas encore engagés dans ce combat dont notre cher camarade fut une des premières victimes.

Marcel Roger, officier dévoué, remplissait les fonctions d'adjoint au chef de bataillon et, si mes souvenirs sont fidèles, il eut en cette qualité à faire disposer dans les vergers de Mont, les compagnies de ce bataillon, des deux côtés de la route qui était battue par de terribles mitrailleuses allemandes. C'est là, Messieurs, dans l'inévitable désarroi d'un combat de nuit que notre ami a donné la mesure de son calme et de son dévouement. Investi de la confiance de son chef, il sut montrer ce qu'une claire intelligence et un grand cœur peuvent donner de résolution pratique même au début d'une guerre et à défaut d'expérience, ces officiers de complément qui sont pénétrés de la grandeur de la mission patriotique. Actif, il se précipite de l'un à l'autre et, répondant à l'appel de son nom prononcé de l'autre côté de la route, il n'hésite pas à franchir d'un bond ce défilé redoutable pour mettre aucun retard dans l'exécution de son devoir. Sa haute taille, aussi bien que son mépris superbe du danger, ne lui permettaient pas ce défilement souvent efficace et que nous ne savions pas assez pratiquer à cette époque. Il est frappé, il tombe et avec lui la mitrailleuse allemande fauche définitivement les espérances qu'avaient fondées sur sa personne tous ceux qui dans la haute administration française, connaissaient déjà sa valeur.

C'est que le Lieutenant Marcel ROGER, auditeur au Conseil d'Etat comme son frère, avait été remarqué non seulement au cours de ses brillantes études, mais encore dans l'exercice de ses fonctions auprès de la haute assemblée contentieuse et aussi bien que dans les circonstances publiques où sa jeune maturité impressionnait très favorablement nos compatriotes. Il appartient à une voix plus autorisée de dire ce que la France et la République ont perdu avec ce jeune homme qui aurait pu rendre en particulier les plus grands services à notre département.

Mais, au nom de l'Association Amicale des Officiers de Réserve, j'ai l'honneur de saluer en lui le camarade qui fut un des fondateurs de notre Association. Marcel ROGER était de ceux qui avant la guerre, prenaient très au sérieux leur mission d'officier de complément parce qu'ils avaient le pressentiment des événements tragiques de 1914.

Il était prêt à remplir dignement ses fonctions à l'heure où, comme la garde impériale à Waterloo, le cadre des Officiers de Réserve dût entrer dans la fournaise, il était prêt comme Sagnier, Daudet, Brunel, Cassant et tant d'autres dont nous sommes fiers ; il était prêt et c'est tout dire.

Si nous élevons nos âmes aujourd'hui pour méditer devant son cercueil, en sa mémoire, quel est le mot suprême qui jaillit comme un enseignement de cette funèbre cérémonie ? Serait-ce un cri de deuil ou un cri de victoire ?

Nous laissons à la famille en pleurs l'amertume du regret, et, si fiers de notre camarade, nous sommes cependant obligés par le caractère de cette réunion de modérer l'expression de notre orgueil. Mais l'exemple de ROGER nous dicte autre chose : Il faut être prêt. C'est-à-dire que l'homme de cœur et d'intelligence aussi bien que le croyant doit se tenir prêt à servir utilement son pays dans les luttes de la paix et de la guerre comme l'homme de foi se tient toujours prêt à comparaître dignement devant le Juge Suprême.

Messieurs, au-dessus des tombes glorieuses qui honorent maintenant notre cimetière, flotte l'écho de cette suprême recommandation : Soyons prêts à profiter dans les travaux de la paix des sacrifices de ces héros et, si l'incertitude des jours présents qui prolongent périlleusement les conflits dans l'Europe Centrale et dans le proche Orient ramène l'heure sanglante et le jour de gloire, alors, « Enfants de la Patrie », soyons prêts comme Marcel ROGER était prêt.

Jean-Louis Picheral  
Président de l'AAORAT de Nîmes et du Gard

## **5.4 Reconstitution de l'association et hommage à nos Présidents d'Honneur** (Discours prononcé le 8 mai 1921, au banquet annuel de l'Association)

Messieurs,

La République Française victorieuse a renoué les traditions de gloire de notre race. Charlemagne grand champion de la civilisation, **Jeanne d'Arc héroïne du patriotisme**, Napoléon Bonaparte qui laboura l'Europe en y semant les idées modernes de la philosophie française, tels sont les termes éblouissants que nous avons le droit d'évoquer dignement depuis que nous avons ramené sur le Rhin nos drapeaux et nos armes. La magnifique unité de l'histoire française s'impose à tous les régimes et quand un écart momentané fait dévier notre ligne politique, cette erreur ou cette faute est immédiatement réparée par la merveilleuse faculté d'équilibre qui est l'apanage de notre race. C'est la raison profonde de l'optimisme que nous devons avoir.

Un peuple capable des redressements de Denain, de Valmy, de Coulmiers, de la Marne n'a pas le droit de jamais désespérer et je serais indigne d'occuper le siège où vous avez bien voulu me mettre momentanément, je serais indigne de parler au nom des soldats que vous êtes, si je ne proclamais pas à cette heure la fidèle confiance des combattants dans les destinées de la Patrie.

**C'est pour cela que nous avons choisi ce jour pour fêter la reconstitution de notre association.** Soldats républicains du drapeau tricolore, vous êtes fiers de la gloire patriotique que Jeanne d'Arc sema sur la bannière blanche, emmi les fleurs de lys, comme une autre fleur encore plus pure ; et vous avez tressailli ces jour-ci en apprenant que le maréchal Foch avait érigé dans ses mains, sous le dôme des Invalides, l'épée du vainqueur d'Iéna.

France au grand cœur, France de Durandal et de Joyeuse, ton épée porta dans le cours des siècles des fleurons variés, mais son éclat est toujours le même, c'est l'éclat loyal et pur qui convient au glaive de l'honneur et de la justice ! Les soldats de l'Union Sacrée avaient bien le droit aujourd'hui de célébrer d'un même geste toutes les gloires militaires dont l'armée républicaine et nationale a été la digne héritière !

Je devais évoquer ces magnifiques souvenirs pour traduire nos sentiments à l'heure où nous saluons les chefs qui ont accepté d'être nos présidents d'honneur.

Vous, mon Général d'Entraigues, qui depuis 1912 avez paternellement patronné notre association, vous nous rappelez l'héroïsme de l'armée de Mac-Mahon et de Chanzy dont vous avez écrit l'histoire. Trompée par le sort des batailles, cette armée sauva l'honneur.

Aujourd'hui le voile de crêpe qui endeuillait votre gloire a été arraché par la main puissante de vos fils qui vous apportent leurs lauriers pour vous remercier de vos enseignements et de votre exemple. Vos récits avaient exalté dans nos cœurs l'esprit de la revanche et, à défaut de préparatifs matériels agressifs, nos âmes du moins étaient, grâce à vous, armées pour l'éventualité des suprêmes sacrifices.

C'est ainsi qu'en 1914 les plus pacifiques se sont insurgé sous la provocation qui réveillait le souvenir des affronts inoubliables et des injustices imméritées. Ils ont pensé, selon le mot de Vauvenargues, que la guerre n'est pas si onéreuse que la servitude, et tous, paysans et bourgeois, quelles que soient leurs opinions politiques, ont d'un même élan bondi pour défendre la Patrie et pour libérer les provinces captives.

De ces provinces séparées que nous avons enfin pu ramener à la famille française, vous, mon Général Leblois, vous représentez ici le souvenir. C'est pour libérer votre pays natal que vous luttiez pendant cette dernière guerre, même à l'heure où sous le ciel d'Orient vous avez pris Monastir. Je ne puis oublier l'endurance de cette armée de Macédoine que vous avez pris au lendemain de la sanglante bataille de Kenali pour lui donner une belle victoire.

Les misères, les privations, les maladies, les intempéries, étaient vaincues et c'était le présage que dix-huit mois plus tard cette même armée contribuerait utilement à la chute de nos ennemis.

Sur le front français, nous avons pendant quatre ans alternativement subi les attaques ennemies ou attaqué nous même pour déterminer celle chute. A chaque offensive les conversations énuméraient à l'avance les corps célèbres qui arrivaient pour donner l'assaut ; c'étaient la Légion Étrangère, la Division Marocaine, les Coloniaux, les Sénégalais, la Division Marchand, et il semblait que l'énumération seule des combattants épiques garantissait le succès espéré ! C'est que vous, mon Général Marchand, vous qui étiez déjà des nôtres en 1914, vous représentiez la gloire coloniale qui avait ému le monde, inquiété l'Angleterre et fait battre le cœur de Paris. Les Officiers de réserve, fiers de ce grand camarade qui rentrait si brillamment dans l'activité, suivaient avec un intérêt spécial le récit de vos exploits.

Je me souviens particulièrement de cette place d'armes, la Place de l'Opéra de Souain, d'où vous êtes parti en septembre 1915 avec le bataillon de tête pour l'attaque de Champagne ainsi glorieusement commencée. Grièvement blessé ce jour-là, vous avez repris bientôt votre place au front de combat et jusqu'à la fin vous avez conquis de nouveaux titres pour la très haute distinction que le Gouvernement de la République vient de vous décerner.

A l'heure du centenaire du fondateur de la Légion d'Honneur, il nous est agréable à nous tous, légionnaires, de lever haut nos mains pour acclamer le général Marchand, Grand-croix de la Légion d'honneur.

Mais, la fine imagination et l'esprit avisé dont le général Marchand fait preuve dans les diverses études qui occupent aujourd'hui sa vie, lui permettent de rendre encore de précieux services au département du Gard et à la France. Suivant avec sagacité les problèmes qui se posent sur les bords du Rhin, il donnait ces jours-ci une nouvelle contribution aux idées de fermeté pacifique avec lesquelles il convient d'envisager l'exécution du traité de Versailles.

Nous ne sommes certes pas des provocateurs et quand nous voulons contribuer à l'expansion économique française dans la Rhénanie autonome et libérée, c'est pour mieux assurer la paix, pour éviter le recours des hécatombes et pour ne plus déranger du travail les ouvriers qui doivent réparer les blessures de la guerre.

Fermes et résolu, oui, certes ! Ferrailleurs et avides d'expéditions guerrières, non pas. Mais il faut que la France ait une vue sur l'Europe centrale, il faut qu'elle ait une garde sur la rive gauche du Rhin pour assurer l'équilibre européen et la solidité de la paix. Cela n'est pas incompatible avec l'esprit libéral du traité de Versailles et de la Société des Nations, si nous savons résister à l'appât des quelques milliards offerts et dont l'encaissement reste d'ailleurs problématique. Ou ne transige pas avec le Droit, on ne marchand pas avec la Justice. C'est le meilleur moyen d'empêcher que le brigandage militaire prussien puisse reprendre un jour ou l'autre en Europe.

Dans cet esprit de résolution pacifique et raisonnée, je m'adresse maintenant, au nom de tous mes camarades, à Monsieur le Général Ducros, glorieux combattant de l'Artois et de Verdun dont nous connaissons le dévouement pour l'étude de nos revendications, et je le remercie d'avoir bien voulu assister à cette réunion.

Mon général, vous représentez ici l'armée active et puisque Monsieur le Préfet (qui est avec nous de cœur) n'a pas pu être effectivement présent, vous représentez également ici le Gouvernement. Dites à nos chefs, à Monsieur le Ministre de la Guerre, à Monsieur le Président du Conseil des Ministres, que la France peut compter sur ses Officiers de réserve demain comme hier. Nous étions hier le mur vivant qui arrêtait l'invasion, nous voulons être aujourd'hui les cadres de la réorganisation économique et sociale dans l'ordre, le travail et la paix. Mais si quelques fous songeaient à violer demain nos droits, nous serions alors avec vous les défenseurs armés de la paix avec la même résolution qu'en 1914.

C'est dans cet esprit, messieurs, que j'adresse un cordial salut aux jeunes réservistes de la classe 1919, en leur souhaitant un prompt et heureux retour.

J'ai fini et je m'excuse d'avoir trop abondamment épanché mon cœur de tout ce qu'inspire cette réunion de famille militaire.

À la prospérité de notre association !

A l'honneur des généraux d'Entraigues, Leblois, Marchand et Ducros.

A la gloire de la France ! et que le Destin immanent inspire tous ceux qui sont ou seront appelés à diriger notre Patrie, dont nous sommes et resterons toujours les dignes et dévoués serviteurs !...

Nîmes, le 8 mai 1921.

Le Président,  
Jean-Louis Picheral

## Conclusion

Je termine cette étude sur la création de notre association qui a plus de 100 ans d'âge qui a traversée tous les conflits, de la première guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Cela m'a apporté la confirmation des qualités et du grand courage de nos aînés.

Nos grands anciens ont montré la voie en allant parfois jusqu'au sacrifice suprême et tous ont gardé des blessures physiques et morales de cette grande guerre, ils étaient souvent des notables, des chefs d'entreprises, des négociants, avocats, médecins, des hommes politiques, républicains ou monarchistes, athées ou chrétiens, ils étaient prêts à tout donner et notamment leur vie pour la France...

20 glorieux officiers de réserve morts au champ d'honneur pour la France sur les 112 membres inscrits à l'association, c'est tout simplement énorme.

Soyons fiers de nos anciens et essayons de nous inspirer de leur exemple,

si vous n'êtes plus réserviste, il est de votre devoir de recruter et de fidéliser parmi les jeunes gardois, la future relève pour les armées dans la réserve opérationnelle et l'armée professionnelle.

Si vous êtes dans la réserve opérationnelle, alors continuer de montrer au commandement et à vos camarades, le rôle fondamental de l'officier de réserve qui malgré sa vie professionnelle et familiale continuera à servir son pays, en montrant ses compétences et son courage pour faire face.

Lieutenant-colonel (h) Costa Alain

Président de l'A.D.O.R.A.C du Gard